Nations Unies S/PV.4225



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4225e séance

Jeudi 16 novembre 2000, à 10 h 45

New York

Président :	M. van Walsum	(Pays-Bas)
Membres :	Argentine	Mme Moglia
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Heinbecker
	Chine	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	M. Holbrooke
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Levitte
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Mohammad Kamal
	Mali	M. Touré
	Namibie	Mme Ashipala-Musavyi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Tunisie	M. Cherif
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

00-75067 (F)

La séance est ouverte à 10 h 45.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Albanie, de l'Autriche et de la République fédérale de Yougoslavie, des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Nesho (Albanie), M. Pfanzelter (Autriche) et M. Mladenović (République fédérale de Yougoslavie) prennent les places qui leur sont réservées sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité est prêt à inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Bernard Kouchner, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo en République fédérale de Yougoslavie.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Je souhaite la bienvenue à M. Kouchner et l'invite à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va à présent entamer l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À cette réunion, le Conseil de sécurité va entendre un exposé de M. Bernard Kouchner, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo en République fédérale de Yougoslavie. Je lui donne la parole.

M. Kouchner *:* Il y a 17 mois déjà, le Conseil nous a confié le mandat de remettre le Kosovo en marche, de l'administrer et de construire des institutions démocratiques jusqu'à ce qu'il soit en mesure d'assumer cette autonomie substantielle que réclame la résolution 1244 (1999). Nous avons fait de nombreux progrès dans cette direction. Nous n'avons pas fait que des progrès. Nous avons aussi connu des échecs. Mais nous avons fait des progrès importants dans cette direction, même s'il subsiste de nombreux défis à relever.

Je ne vais pas accabler les membres du Conseil de sécurité avec l'énoncé technique de ces progrès. Le Conseil a à sa disposition, je n'en doute pas, un papier qui résume l'état des lieux. J'aimerais saisir l'occasion qui m'est fournie aujourd'hui pour passer en revue quelques-unes des avancées les plus importantes que nous avons réalisées pour honorer le mandat que la résolution 1244 (1999) nous confiait, en juin 1999, et aussi pour indiquer la direction qui selon moi devrait désormais être suivie.

Les élections municipales au Kosovo ont été universellement reconnues comme un succès technique mais aussi, je le crois, j'en suis sûr, comme une victoire pour la démocratie naissante au Kosovo. Pour apprécier véritablement le succès remporté le 28 octobre dernier, il nous faut prendre en compte le contexte dans lequel les élections se sont déroulées et tout ce qui s'est produit au cours de ces 17 derniers mois. Dix-sept mois, c'est très peu par rapport aux missions de la paix que le Conseil a l'habitude de suivre, de contrôler, de proposer. Dix-sept mois, c'est très peu.

Samedi dernier, j'ai présidé la cérémonie de prestation de serment du nouveau Conseil municipal de Pristina. Il y avait là 60 hommes et femmes choisis par le peuple kosovar à la suite de ce qui fut pour lui, pour eux, la première élection démocratique et libre.

Je ne vais pas accabler le Conseil de chiffres, mais je rappelle que 5 000 candidats se sont présentés, dont un tiers théoriquement mais pratiquement aussi étaient des femmes, ce qui n'est pas rien et pour d'autres pays, ce serait un résultat tout à fait satisfaisant, ailleurs, en dehors du Kosovo. Cinq mille candidats sur 18 listes officielles de partis politiques avec de nombreuses listes individuelles et de nombreuses listes d'intérêts locaux. Une cérémonie avait lieu, samedi

dernier, à la même heure dans toutes les municipalités, les 30 municipalités du Kosovo. La majorité des élus au Conseil municipal de la ville la plus importante de la région, Pristina, sont des hommes et des femmes qui représentent les deux principaux partis politiques albanais du Kosovo, c'est-à-dire la Ligue démocratique du Kosovo, dirigée par M. Ibrahim Rugova, et le Parti pour le progrès démocratique du Kosovo, dirigé par M. Hachim Sachi. On y trouve aussi, bien entendu, et je tiens à le souligner, des Bosniaques, des Turcs, des Achkalis. Pour l'instant, hélas, à Pristina il n'y avait aucun Serbe. Mais il y a des Serbes dans d'autres municipalités et à terme, à Pristina également, cela changera très vite, je le pense et j'en suis même sûr.

Après le discours que j'ai prononcé sur l'avenir démocratique du Kosovo, la cérémonie a été courtoisement interrompue par un homme jeune, en costume et cravate, qui s'appelle Fatmir Limaj. Il est le chef de file du Parti pour le progrès démocratique (PDK), le parti de M. Thaci, à Pristina. Il voulait simplement nous dire combien l'engagement solennel, le serment qu'ils allaient prêter, était important pour lui et pour ses collègues. Il a insisté pour que tous prêtent serment devant les drapeaux de toutes les communautés représentées dans ce conseil. Je savais qu'il ferait cette demande, et j'ai accepté, bien que la question des drapeaux au Kosovo ait toujours été extrêmement sensible; nous avons apporté les différentes bannières des différentes communautés. Lorsqu'il y aura des Serbes, il y aura également ce drapeau. Cela a été accepté par les représentants présents à Pristina, responsables de leur parti.

J'ai également recommandé aux participants de ne pas mettre leur avenir en péril en saisissant uniquement les prétextes de discorde, même si ceux-là sont fondés, mais plutôt de travailler ensemble pour la démocratie, pour la paix et pour le bien de la ville de Pristina, dont ils étaient les élus. La prestation de serment a eu lieu, et cette semaine, le Conseil s'est réuni pour la première fois afin d'élire un président et d'élaborer le programme de travail.

J'ai raconté cette anecdote à laquelle je n'attache pas une importance particulière. Je voudrais simplement dire qu'il y a 18 mois, M. Fatmir Limaj, l'homme du PDK, était dans les montagnes à diriger une unité de l'Armée de libération du Kosovo. C'était un guerrier, je sais que cela n'a pas été facile pour lui, comme pour les autres, de se réadapter à la vie civile. Pourtant, aujourd'hui, le voici élu local après une campagne électorale qui fut décente, non violente et démocratique.

Le parti qu'il représente n'a pas recueilli le même succès aux urnes que le parti de M. Rugova, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK). En donnant près de 58 % des voix à M. Ibrahim Rugova, le peuple kosovar a montré qu'il préférait, dans le cadre de ce scrutin municipal précis, la modération et l'expérience, en un mot : la tolérance. Cela n'a pas empêché M. Limaj et beaucoup de ses collègues ex-combattants d'être élus. Le Parti pour le progrès démocratique du Kosovo, le PDK d'Hashim Thaci et l'Alliance de M. Ramush Haradinaj, deux partis issus de l'ex-Armée de libération du Kosovo, ont obtenu au total 35 % des suffrages, mais tous se sont engagés à travailler ensemble dans une administration unifiée. Je pense qu'il s'agit là d'une réussite notable.

Je pose la question aux membres du Conseil de sécurité : connaissent-ils dans le passé, en Amérique latine, en Amérique centrale, en Afrique, en Asie, en Europe aussi, des « guerrilleros » ainsi reconvertis dans un parti démocratique, et affrontant ainsi les suffrages un an et demi seulement après les combats? Ont-ils connu la transformation d'un parti que l'on appelait terroriste ou révolutionnaire, quel que soit l'adjectif employé, en un parti politique responsable affrontant les élections? Où a-t-on connu cet exemple? Quand a-t-on rencontré une telle transformation, pour l'instant réussie même si des doutes sont encore permis?

Oui, l'élection municipale du mois dernier a été un grand succès parce que, techniquement, la tâche à laquelle l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) était confrontée, dont il faut saluer la réussite, et la MINUK n'était pas simple. Mais surtout, parce que ces élections sont le résultat d'une vraie transformation politique, et lorsque M. Fatmir Limaj a posé la question des drapeaux, immédiatement après lui et avec la même courtoisie, le responsable du parti de M. Rugova, le LDK, a dit qu'il était entièrement d'accord avec la position prise par le représentant de l'opposition. Déjà, le jeu démocratique existait entre l'opposition et la majorité sur un sujet aussi délicat.

On connaît parfaitement la situation du Kosovo à notre arrivée en 1999 : une société en déroute, sans infrastructure; une institution en état de manque, de crise; une population traumatisée par 40 ans de communisme et 10 ans d'apartheid; 800 000 réfugiés dans

des camps hors des frontières; et une violence endémique – même si on la juge traditionnelle, en tout cas même si on la juge historiquement enracinée dans les traditions. Cette violence doit, bien sûr, être dénoncée lorsqu'elle se manifeste contre les Serbes, mais cette violence existe et elle a ses racines dans les siècles passés. Au début de l'année dernière, il n'y avait pas de dirigeant capable de s'organiser comme cela a été fait grâce à l'attention précise du Conseil et à la communauté internationale déployée sur le terrain, il n'y avait pas de responsables kosovars albanais capables de se parler. Les aspirants au pouvoir dirigeaient, souvenons-nous de cela, trois gouvernements « parallèles » – il y avait un Parlement et un Président – qui s'opposaient les uns aux autres et faisaient obstacle à nos efforts pour établir une autorité administrative unique et légitime. À la fin de l'année dernière et après des mois de négociations et d'efforts, nous sommes parvenus à les convaincre de dissoudre ces structures, et nous n'en avons jamais plus entendu parler. Les Albanais du Kosovo et les autres minorités ont respecté leur parole lorsqu'ils ont décidé, après un accord signé le 15 décembre 1999, de rejoindre la structure administrative intérimaire mixte. Ce fut une réussite : nous n'avons plus jamais entendu parler du gouvernement de M. Rugova, du gouvernement de M. Thaci, du Parlement ou du Président.

Là encore, je vous pose la question : le Conseil connaît-il des exemples de missions de la paix jugées impossibles, qui ont réussi au moins cela, soit à mettre les gens, les composantes politiques diverses souvent opposées, parfois fratricides, ensemble, au nom de l'intérêt supérieur d'une région?

Au cours de ces élections, je dois aussi le souligner, nous sommes très fiers – d'abord je suis très fier, je le dis car je n'aurai peut-être plus l'occasion de le dire, je suis très fier du travail qui a été accompli par l'équipe que j'avais l'honneur d'animer, l'équipe du Conseil de sécurité; l'équipe des Nations Unies certainement, mais aussi l'équipe de l'Union européenne, l'équipe de l'OSCE, l'équipe du Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, tous ceux qui formaient l'armature, les quatre piliers disait-on, de cette très particulière et très productive mission de l'ONU. Ce sont des gens qui ont travaillé nuit et jour, sept jours sur sept, certains depuis deux ans, et maintenant, fatigués mais heureux je crois, ils commencent à nous quitter.

Avant que les vétérans ne nous quittent tous, je voudrais vous dire combien j'ai apprécié non seulement leur dévouement, leur réussite, leur obstination, mais aussi l'amitié et l'esprit qui régnaient entre chacun des éléments pourtant disparates, eu égard à la structure complètement distincte des divers éléments de la MINUK. Je ne voudrais pas que ce petit couplet de satisfaction soit séparé de celui que je devrais présenter à l'OTAN. Bien sûr, je n'ai pas pu rencontrer tous les 45 000 soldats de la Force au Kosovo (KFOR), mais je souhaite qu'ils soient également, ainsi que leurs responsables, associés à ce satisfecit et à ces remerciements. Sans eux, il n'y aurait pas eu cette réussite, et ces élections n'auraient certainement pas eu lieu.

Nous sommes très fiers que lors de la campagne électorale, il n'y ait eu pratiquement aucune fraude, très peu de manipulations, et surtout très peu de violence. En fait, la Force au Kosovo (KFOR) et la police de la MINUK ont constaté que le 28 octobre a été la journée la moins violente depuis l'arrivée de la mission l'an passé. La participation aussi a été élevée : 721 000 personnes, soit 79 % des inscrits ont voté. Quand je pense à ce qui se passe dans certaines démocraties, je suis fier de l'équipe que j'ai eu l'honneur, encore une fois, de diriger. Sur ces suffrages exprimés, moins de 5 % étaient nuls, et moins de 2 % des votants ne figuraient pas sur la liste électorale définitive.

On se souviendra que ces élections ont provoqué beaucoup de discussions. Au début, tout le monde n'était pas convaincu, mais ces élections ont été une réussite technique remarquable et l'Organisation des Nations Unies, avec ses partenaires de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a lancé un processus d'enregistrement sur des listes électorales, à partir de rien dans un endroit où il n'existait aucune liste de votants et où la population n'avait ni expérience réelle des procédures démocratiques ni même, pour une très large partie, de papiers d'identité. Je dirais même que depuis 10 ans, sous M. Milosevic, aucune identité personnelle n'était conservée, ni même d'identité communautaire. Le jour du scrutin, il y a eu bien sûr quelques difficultés d'organisation et nous sommes en train d'en tirer les leçons et d'en tenir compte dans la préparation des élections générales. Conformément à la résolution 1244 (1999), nous voudrions organiser ces élections l'an prochain, et je souhaite personnellement que ces élections soient organisées dès le printemps.

Il y a 10 jours, j'ai validé et certifié le résultat de ces élections pour l'ensemble des 30 municipalités du Kosovo, à l'exception de trois municipalités situées au nord – Leposavic, Zvecan et Zubin Potok, essentiellement à composition serbe. Le taux de participation y avait été, hélas, trop faible pour que les résultats soient validés. Je rappelle encore une fois que les Serbes, les membres de la communauté serbe, qui au moment de l'enregistrement voulaient s'inscrire, en ont été physiquement empêchés par les partisans de M. Milosevic. Il n'en est plus de même maintenant. Les quatre formations serbes veulent participer, et elles participeront.

Je m'apprête, dans les prochains jours, à nommer les membres de ces trois conseils municipaux que je n'ai pas certifiés, et à nommer des Serbes et des membres d'autres minorités dans tous les endroits, dans toutes les municipalités où ce sera nécessaire. Je prévois de tenir l'an prochain des élections anticipées dans les municipalités où les Serbes du Kosovo pourront ainsi rejoindre les structures municipales et en être des acteurs à part entière, et sur un pied d'égalité. J'ajoute que les membres des minorités dans les communautés qui seront nommés par mes soins seront des membres à part entière, et ils participeront au vote. Ils auront simplement été empêchés au début de participer au vote de la présidence de ces municipalités, mais ce seront des membres, comme les autres.

Puisque je parle des dirigeants serbes du Kosovo, je voudrais dire que ceux qui suivaient M. Milosevic, comme les autres, les quatre formations se sont rencontrées toutes ensemble pour la première fois la semaine dernière dans mon bureau, et sont disposées à participer aux nouvelles structures administratives. Ils les réclament même; certes, ils posent des conditions, mais c'est bien normal. La discussion commence. Ces responsables serbes sont sortis renforcés des heureux changements survenus à Belgrade. Ils sont plus ouverts à cette participation, ainsi que je viens de vous le dire, mais ils ont besoin évidemment d'un peu de temps pour harmoniser leur attitude avec celle des nouveaux dirigeants démocrates de Belgrade, ce que je comprends parfaitement. Je le répète : je vais nommer des membres supplémentaires dans d'autres conseils municipaux afin que toutes les communautés – et je ne parle pas que des Serbes – mais bien entendu des Turcs, des Bosniaques, des Gorani, des Ashkalijas – soient représentées car elles ne le sont pas assez pour le moment. Plus d'une douzaine de partis plus petits et leurs candidats ont aussi obtenu des sièges au sein des conseils municipaux, grâce au système de représentation proportionnelle et de nombreux élus, j'en suis très heureux, sont des femmes.

À présent que les résultats sont connus, nous devons passer rapidement à leur mise en oeuvre. Nous sommes convenus d'un programme pour les activités principales et nous souhaitons établir, d'ici Noël, les structures de base de toutes les municipalités. Tous les mois, et plus souvent si cela se révèle nécessaire, je présiderai la réunion des présidents des conseils municipaux du Kosovo. Les dirigeants de tous les partis politiques se sont engagés à accepter les résultats et vont maintenant commencer à prendre en charge le transfert institutionnel des responsabilités. Dans la majorité des municipalités, cela signifiera que les partis s'étant attribué des postes il y a un an et demi, devront à présent les céder à leurs successeurs élus. Et ceci constituera un véritable test de maturité politique. La véritable démocratie au Kosovo devrait débuter là, au niveau local.

Encore une fois, si vous connaissez d'autres exemples de transformation d'un pouvoir imposé par un pouvoir élu, un an et demi après la fin d'un dur conflit comme la guerre au Kosovo, je serais heureux de bénéficier de votre expérience.

Les Kosovars, j'en suis sûr, semblent déterminés à prouver leurs aptitudes à la démocratie. Il s'agit aussi, bien entendu, et je ne le soulignerais jamais assez, d'une des conséquences heureuses des événements de Belgrade qui ont généré une compétition positive et démocratique entre Belgrade et Pristina. En effet, les changements obtenus à Belgrade ont bien sûr entraîné de bonnes conséquences au Kosovo. Tous les Albanais du Kosovo ont accueilli ces événements comme une contribution à la stabilité régionale, même si – ne nous dissimulons pas ici les réalités – ces changements n'ont pas fait cesser les désirs d'indépendance. Des extrémistes aux modérés – de ce que l'on ne peut pas appeler la gauche à ce que l'on ne peut pas appeler la droite – tous les Kosovars affirment leur détermination à ne jamais retomber, comme auparavant, sous la domination de Belgrade. Mais tout est dans la phrase « comme auparavant ». Ce que leur garantit la résolution 1244 (1999) – qui est devenue la pierre angulaire de toutes les constructions du futur – et ce que M. Kostunica a accepté comme tous les dirigeants du Kosovo, n'a rien à voir avec la situation qui prévalait par le passé. Il y aura des discussions, mais ce qui était difficile à appliquer dans l'obscurité devient, dans la clarté des acceptations la nécessité impérieuse

d'appliquer la même résolution 1244 (1999)qui fonde notre démarche.

Pour que les nécessaires discussions puissent s'engager, pour que les Kosovars, qui ont fait preuve de tant de maturité démocratique puissent en bénéficier, je souhaite que nous passions au plus vite aux élections générales. Elles sont indispensables, et ce ne sera pas une surprise, car c'est la suite logique de la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999).

Les Kosovars, après avoir bénéficié du soutien du monde entier, sont, puisque je parle de la réalité des faits, préoccupés par un fait majeur. Ils sont préoccupés par l'attention et les priorités de la communauté internationale tournée maintenant vers Belgrade et qui, ils le ressentent, pourrait les délaisser. Je ne dis pas que c'est la réalité. Économiquement, je pourrais donner quelques exemples de ce danger. Je dis que psychologiquement, sociologiquement, politiquement, historiquement, les Kosovars sont inquiets de la manière dont les visites se passent à Belgrade, sans venir au Kosovo, pas pour tout le monde bien entendu, merci à ceux qui sont passés, et il y a là une inquiétude dont nous devons, politiquement, tenir compte.

Ils demeurent, ces Kosovars, également sceptiques sur la construction d'une démocratie en Serbie. Certes ils saluent les dirigeants, et ils attendent, mais ils doutent, ils l'ont dit, que le Président Kostunica veuille radicalement changer la politique de Belgrade envers le Kosovo, et à travers les contacts que la MINUK entretient avec Belgrade, et je rappelle que ces contacts ont été noués dès le début et sont très productifs – hier par exemple, une délégation est venue de Belgrade à Pristina et a longuement parlé du problème des prisonniers, et un certain nombre de décisions ont été prises, non seulement pour que l'accès soit facilité aux prisonniers albanais dans les prisons serbes, mais que, des garanties nous ont été données, garanties qui étaient données d'ailleurs à l'ensemble des Serbes, pour qu'une loi d'amnistie puisse être votée dans les jours qui viennent. Et cette manière d'entretenir entre Belgrade et Pristina, un début de discussion est évidemment riche d'enseignements et riche de bienfaits pour le futur.

Je m'efforce de convaincre les habitants du Kosovo de la bonne volonté manifeste des dirigeants de Belgrade. Je comprends en même temps que M. Kostunica ait besoin de temps. Je voudrais simplement que nous n'oubliions pas, ici, ni la proximité des souffrances – un an et demi, ce n'est rien du tout à l'échelle de l'histoire, ni qui a souffert. Ce sont les Albanais du Kosovo qui majoritairement ont souffert dans ces dernières années. Saluant la démocratie venue à Belgrade, ne manifestons pas un oubli trop rapide sur les mois et les années passées.

Je souhaite vivement, et les Kosovars aussi, que les détenus albanais du Kosovo retenus dans les prisons puissent, je l'ai dit, bénéficier rapidement de la loi d'amnistie, et je crois que nous sommes sur le bon chemin. Je suis confiant. Les relations s'amélioreront ainsi, de façon importante, entre les deux communautés, même si ces inquiétudes demeurent très fortes et même si, je le rappelle, il y a eu hier, à Pristina, une manifestation de 100 000 personnes, que tous les jours, depuis huit jours, à Pristina, les femmes des détenus, les enfants des détenus couchent par terre dans la rue, devant le théâtre national. La préoccupation est vive, parce qu'il y avait, on le sait, des émeutes dans les prisons serbes, et que ceux qui avaient pris le pouvoir dans les prisons – il ne demeure que deux prisons ainsi dirigées – étaient les prisonniers de droit commun serbes. Il y avait là une inquiétude très grande, et cette inquiétude n'est pas apaisée. Jour et nuit, les Kosovars manifestent devant nos bureaux.

Je le répète, les événements en République fédérale de Yougoslavie ont fait renaître la confiance chez les dirigeants serbes du Kosovo, les rendant plus ouverts à la coopération – les dirigeants serbes. Mais les dirigeants albanais aussi. Et demain, il en sera de même pour toutes les communautés. Je suis sûr qu'un dialogue constructif s'engagera entre la MINUK et Belgrade d'abord – c'est déjà fait – mais aussi entre Belgrade et les dirigeants des communautés kosovares. Les questions économiques et judiciaires par exemple, ont déjà fait l'objet de rencontres très fructueuses.

Toute notre politique à la MINUK, encore une fois, je ne le répéterai jamais assez, se fonde sur la résolution 1244(1999). Mais comme je l'ai expliqué au Conseil des affaires générales de l'Union européenne, le 9 octobre, nous devons rappeler à tous que la situation au Kosovo n'a pas encore radicalement changé pour autant. La venue des dirigeants démocrates à Belgrade n'a pas fait changer la situation quotidienne au Kosovo pour le moment. L'affrontement entre les communautés, qui date de 12 siècles, n'a pas pour autant disparu. Ce serait quand même un peu enfantin de le penser. C'est un affrontement très particulier, le mot n'est peut-être pas bien choisi. Mais c'est l'endroit au

monde, sans doute un des endroits au monde, où plusieurs communauté ont pu vivre côte à côte sans jamais vraiment se rencontrer, sans jamais se parler, sans jamais se mélanger. Ceci n'a pas disparu pour autant.

Je suis heureux personnellement, ravi – j'attendais cela depuis si longtemps – que le peuple serbe se soit doté d'une direction démocratique, mais cela n'a pas effacé les problèmes du jour au lendemain, et certainement pas effacé les sentiments profonds des habitants de cette région qui s'appelle les Balkans, et singulièrement le Kosovo, par rapport à leur propre histoire, leur propre rapport, dans leur famille, avec leurs personnes aimées, ceux qui ont disparu, ceux qui sont en prison, ou ceux qui n'ont jamais pu développer un avenir suffisant.

En dépit de tous ces progrès, le Kosovo demeure une société en crise. Et il n'y a pas de rappel plus sinistre que les meurtres brutaux, la semaine dernière de quatre Ashkalis qui venaient, deux jours auparavant, de rejoindre leur maison détruite, dans un région à dominance albanaise. Je considère ce meurtre horrible. Avec le général Cabigiosu, qui commande la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), avec lui, nous ferons tout pour en trouver les auteurs. Je considère ce meurtre horrible comme un signal très négatif pour le retour légitime de toutes les communautés dans leur région d'origine. Ces quatre Ashkalis se sentaient suffisamment en sécurité pour rentrer, avaient-ils dit, sans protection. Personne au Kosovo ne peut encore se sentir en sécurité malgré les immenses progrès. Des extrémistes continuent de chercher à détruire les chances de la démocratie. Ceux-là sont toujours à l'affût. Nous devons donc conserver la même vigilance, la même présence militaire, les mêmes engagements économiques pour un certain temps encore.

De quoi demain sera-t-il fait? La dernière fois que je me suis adressé au Conseil, j'ai parlé d'un plan de navigation politique vers une autonomie substantielle, ce que j'avais nommé le pacte, passé entre la MINUK et la société kosovare. Tous nos partenaires à Pristina et à Belgrade sont d'accord. Encore une fois, la résolution 1244 (2000) est notre base de travail futur. Je le répète à satiété. Et pourtant, autre évidence, chaque Albanais continue de vouloir l'indépendance. Ce paradoxe signifie qu'essayer de résoudre la question du statut définitif du Kosovo immédiatement pourrait mener très vite à un nouveau conflit. Il n'y aura pas de stabilité dans les Balkans sans stabilité au Kosovo. Et la stabilité au Kosovo ne peut s'acquérir au Kosovo seul, mais avec une évolution de toute la région.

Nous devons donc à présent accélérer le processus de décision de cette autonomie substantielle et développer des institutions d'autogouvernement – ceci est écrit précisément dans la résolution 1244 (2000). Des institutions dans lesquelles les Kosovars partagerons de plus en plus de responsabilités pour l'administration du Kosovo. Ceci est d'autant plus urgent après les élections municipales qui ont amené les représentants démocratiquement élus au niveau local à choisir la modération. J'affirme que nous devons agir rapidement pour organiser des élections sur l'ensemble du Kosovo, probablement pour élire un parlement. Je propose que ces élections générales se déroulent au début de l'année, au printemps si possible. Un groupe de travail avec le G-8, avec bien sûr les Nations Unies, avec le Groupe de contact, a été constitué, se fondant sur un travail largement déjà établi par ces institutions pour l'examen d'une éventuelle constitution provisoire.

Un dernier mot, si vous me le permettez, Monsieur le Président, à propos des élections générales. À ce jour, personne ne nous a demandé d'organiser les élections au Parlement serbe, prévues pour le 23 décembre de cette année. En tant que Représentant spécial du Secrétaire général, je tiens cependant à affirmer devant le Conseil aujourd'hui que la MINUK ne peut en aucun cas organiser de telles élections. En effet, les équipes de l'OSCE qui furent tellement efficaces pour les élections d'octobre, une fois le devoir accompli, ont quitté le Kosovo. Certaines sont allées en Bosnie d'ailleurs pour organiser les élections. D'immenses problèmes de sécurité demeurent pour l'instant. Un renfort de troupes de l'OTAN serait nécessaire pour organiser de telles élections qui, je vous le rappelle, sont refusées absolument par les plus modérés des dirigeants du Kosovo, et par tous en fait.

Et surtout comment pourrait-on nous demander d'organiser de telles élections? Aucune réglementation internationale, et particulièrement européenne, ne pourrait être respectée et surtout, je vous le rappelle, il n'existe toujours pas de listes électorales comprenant les Serbes du Kosovo puisque ceux-ci ont été empêchés de s'inscrire. Nous n'avons pas de listes électorales, et ce fut d'ailleurs une des raisons qui nous a poussés à ne pas accepter d'organiser les élections de septembre. Aucune demande officielle ne nous a été adressée et je ne souhaite pas ici évoquer d'autres arguments juridi-

ques, politiques ou psychologiques qui, pourtant, abondent. Mais en tout cas, je dois dire que, techniquement, c'est impossible.

Il reste donc beaucoup à faire. Nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers et d'ailleurs dans la Mission que j'ai eu l'honneur de diriger, au nom du Secrétaire général, personne ne songeait ni à une récompense, ni à une satisfaction personnelle, ni à une médaille, ni à des lauriers – comme ça, nous ne serons pas déçus. Le travail intense qui a été fourni a culminé avec la tenue des élections qui, je crois, ont été réussies. Vous nous aviez demandé de le faire, même si vous doutiez de la possibilité que cela soit fait. Mesdames, Messieurs, les membres du Conseil de sécurité, nous l'avons fait en votre nom. Nous devons maintenant passer à la phase suivante qui représentera un défi tout aussi grand, si ce n'est plus, pour la présence internationale au Kosovo et à terme, pour son départ.

En terminant, et avant de répondre à vos questions, Monsieur le Président, je voudrais que chacun d'entre vous pense comme je le fais aux membres de la Mission internationale qui ont laissé leur vie sur ce terrain difficile du Kosovo, parce qu'ils croyaient non seulement à l'engagement international qui était le leur, à l'avenir démocratique de cette région, mais également à la force de leur présence, à la force de leur travail. Je pense à eux aujourd'hui comme je pense à tous ceux dont nous n'avons pu empêcher la mort, à tous ceux que nous n'avons pas pu empêcher d'être assassinés, et particulièrement aux communautés minoritaires et à la communauté serbe. Chacun des meurtres pour lesquels j'étais réveillé la nuit, chez moi, ou mes amis ou mon merveilleux assistant Jock Covey, chacun de ces meurtres nous bouleversait comme un échec.

Il y a eu beaucoup de réussites dans cette mission, qui étaient inattendues, beaucoup de dévouement de la part de vos représentants. Il y a eu hélas aussi beaucoup d'échecs de ce genre. À l'échelle de l'histoire, cela ne sera pas compté. Vous verrez. Cette mission de maintien de la paix marquera, comme le rapport de M. Brahimi, une étape avec celle sans doute que mène mon ami, Sergio De Mello, au Timor.

Car nous n'avions pas seulement à tenter d'imposer la paix. Nous avions à construire une région à partir de rien, à partir de zéro, sans administration, sans techniques, sans moyens, sans police, sans lois, sans justice. Mais, en votre nom, ce fut une aventure passionnante, et j'espère que nous saurons, pour ceux qui ont participé, ne pas être trop ingrats envers les centaines de personnes qui se sont dévouées et dont l'avenir, d'une mission à l'autre des Nations Unies, n'est pas toujours assuré. Je pense à eux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Kouchner de son exposé très inspiré. Les membres du Conseil peuvent à présent poser des questions et faire des commentaires.

M. Holbrooke (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai le grand honneur de souhaiter la bienvenue à M. Kouchner qui revient au Conseil de sécurité, devenu son deuxième lieu de travail après Pristina. Je le félicite de son important exposé poignant, très dense et très complet, et au nom de mon gouvernement, je le félicite des résultats remarquables qu'il a obtenus au Kosovo au cours des derniers 18 mois. Je m'associe à lui pour rappeler à notre souvenir les courageux agents de maintien de la paix des Nations Unies, morts au Kosovo et ailleurs, au service de la paix.

Il y a environ trois semaines, lorsque j'ai rendu visite à M. Kouchner au Kosovo, j'ai pu constater les progrès qu'il évoque aujourd'hui. Qui aurait pu imaginer, il y a un peu plus d'une année, que le Kosovo en serait à ce stade aujourd'hui? Ces acquis ont été obtenus grâce au dynamisme de M. Kouchner et à son leadership et aux efforts de la communauté internationale. La réussite des élections municipales du 28 octobre témoigne de cet effort. L'autorité dynamique de M. Kouchner a contribué à entamer la reconstruction d'une société dévastée et démoralisée.

Avant de parler de l'avenir – et nous devons le faire – essayons de nous rappeler combien de mises en garde ont été émises dans cette salle, combien de craintes ne se sont pas concrétisées et combien de critiques se sont avérées injustifiées. Reconnaissons que, aussi difficile qu'il ait pu être, l'effort de l'ONU au Kosovo a empêché la poursuite des violences et avec le changement de direction politique à Belgrade – non prévu à l'époque –, il a créé de nouvelles opportunités.

Contrairement aux prévisions de beaucoup, et dans cette salle même, les élections n'ont pas été entravées par des violences, comme l'a indiqué M. Kouchner. La participation a été importante et le scrutin s'est bien déroulé. Le vote a été essentiellement en faveur des leaders civils modérés. Je note que les dirigeants des deux partis ayant recueilli le plus grand nombre de voix, Ibrahim Rugova et Hashim Thaci, sont en route pour Dayton (Ohio), pour prendre part à la commémo-

ration du cinquième anniversaire de l'Accord de paix de Dayton sur la Bosnie. Cela est symbolique et significatif car, comme les membres le savent, l'un des griefs des Albanais a été que la question du Kosovo n'a pas été discutée à Dayton. Cela n'est pas vrai; en fait, la question du Kosovo a été discutée à maintes reprises à Dayton. Mais un accord sur le Kosovo n'a pas été possible car les trois dirigeants – Milosevic, Izetbegovic et Tudjman – ont refusé d'en discuter, et nous avions d'autres problèmes à régler. Mais le fait qu'ils se rendent à présent à Dayton pour célébrer le cinquième anniversaire des accords sur la Bosnie renforce l'argument avancé par M. Kouchner selon lequel la paix au Kosovo est essentielle à la stabilité de la région; cela montre que l'application de l'Accord de paix de Dayton est au coeur de tous les efforts qui sont menés et que cet acte est hautement symbolique à bien des égards. Je sais que certains collègues ici présents et d'autres se rendront à Dayton et je serai heureux de les y retrouver. Je vais moi-même bientôt m'y rendre.

M. Kouchner a également mentionné les problèmes qui perdurent dans la région, notamment au Kosovo. Nous ne saurions les oublier. Le problème fondamental réside dans le fait que les communautés ne s'aiment vraiment pas. L'amertume et l'hostilité entre les deux communautés sont beaucoup plus profondes au Kosovo qu'en Bosnie. Et je suis d'accord avec M. Kouchner pour dire qu'il faudra du temps pour régler ce problème. Cinq années se sont écoulées depuis Dayton et nous sommes encore loin d'avoir atteint nos objectifs même si les progrès réalisés sont spectaculaires. Si ces progrès se poursuivent, si nous ne perdons pas courage en Bosnie et, si nous nous en tenons à nos objectifs, nous y parviendrons.

Le Kosovo en est encore à une étape moins avancée de son développement, un an à peine après la fin des bombardements et la mise en place de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Je suis encouragé par ce que j'ai vu mais, à mon avis, nous ne devons pas nous leurrer. Le ressentiment est profond. Le boycottage par les Serbes de l'élection du 28 octobre et leur volonté de participer à l'élection des dirigeants de la République de Serbie témoigne du problème grave et toujours en suspens du statut de la province qui, conformément à la résolution 1244 (1999), doit être examiné à une date ultérieure. J'ai soulevé ce problème avec les principaux dirigeants albanais et serbes lorsque je me suis rendu au Kosovo. Je me réjouis de voir que M. Kouchner continue de mener une stratégie agressive pour insister sur la réconciliation.

Ces problèmes graves sont le résultat de plusieurs siècles de conflits ethniques au Kosovo. Or, je répète que cela n'était pas le cas en Bosnie où le différend ethnique était superficiel et facile à surmonter. Celui-ci est beaucoup plus profond; il a été en particulier exacerbé par des années de répression menée par le régime de Milosevic et par la méfiance.

Nous avons maintenant un Président démocratiquement élu en République fédérale de Yougoslavie. Ce pays est à présent membre de l'ONU et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui aux représentants que les États-Unis et la Yougoslavie vont établir des relations diplomatiques dans les prochains jours. Je suis très heureux de souhaiter la bienvenue au Chargé d'affaires yougoslave au Conseil de sécurité aujourd'hui et j'attends avec intérêt qu'il prenne la parole ce matin au nom de la Yougoslavie. Ce sera la deuxième fois, en l'espace de trois semaines, depuis que la Yougoslavie est devenue membre de l'ONU, qu'un représentant yougoslave sera venu au Conseil de sécurité, ce qui témoigne une fois encore de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles le Président Kostunica, le Ministre des affaires étrangères Svilanovic et ses collègues travaillent. Lorsque je les ai rencontrés à Skopje et à New York, j'ai été très impressionné par leur attachement à la démocratie, à la primauté du droit, à la coopération régionale et à l'application intégrale de l'Accord de Dayton et de la résolution 1244 (1999).

Le Président Kostunica a parlé de ses trois « constitutions » : la Constitution yougoslave, la résolution 1244 (1999) et l'Accord de Dayton. Il a également affirmé qu'il considérait que l'Accord de Dayton et la résolution 1244 (1999) avaient force de loi en tant que traités internationaux. Nous nous félicitons de cet attachement à la primauté du droit qui améliore grandement les perspectives de réconciliation au Kosovo. Et je répéterai ce que j'ai déjà dit : les populations de la région n'ont pas encore compris toutes les implications du « séisme » qui s'est produit à Belgrade en septembre dernier. Les possibilités ainsi libérées commencent seulement à se préciser. J'évoquerai cette question plus longuement à Dayton demain soir où je parlerai de ces questions de manière plus détaillée.

Je suis encouragé d'apprendre de M. Kouchner que le processus de mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999) est bien engagé. Les conseils municipaux ont été établis. L'auto-administration recommandée dans la résolution 1244 (1999) commence à voir le jour. Des Serbes et d'autres représentants des minorités ont été nommés dans les conseils et j'espère qu'ils y participeront. Je crois comprendre d'après l'exposé que nous venons d'entendre qu'ils le feront mais nous savons tous que les choses peuvent changer. J'envisage de suivre tout ceci avec la plus grande attention.

Ces progrès doivent se poursuivre. Le Kosovo doit avoir la possibilité de mettre en place une véritable auto-administration démocratique, comme le prévoit la résolution 1244 (1999). À cet égard, je souscris pleinement à l'appel lancé par M. Kouchner en faveur de la tenue dès que possible d'élections à l'échelle de l'ensemble du Kosovo, auxquelles tous les groupes ethniques du Kosovo devraient participer. J'ajouterai là quelque chose qu'il n'a pas dit, à savoir que, lorsque je me trouvais à Pristina, la communauté internationale était partagée sur la question de savoir quand ces élections devraient avoir lieu. Plusieurs membres de l'OSCE pensaient qu'elles ne pourraient pas avoir lieu avant au moins un an.

Je partage le point de vue de M. Kouchner qui préfère que les élections se tiennent dès que possible. Je pense qu'un délai d'un an serait une grave erreur. À mon avis, il est ridicule de penser qu'il faudra un an pour les préparer. Je souhaite être aussi clair que possible sur ce point. Nous continuerons d'insister pour la tenue rapide des élections. Plus nous attendons, plus il sera difficile de tenir ces élections et plus elles risquent de poser les mauvaises questions. J'appuie donc vigoureusement l'appel que mon ami a lancé à cet égard. Je continuerai de m'opposer à la réticence dont font preuve certains membres de l'OSCE pour des raisons qu'ils qualifient de techniques et qui sont en fait bureaucratiques.

En ce qui concerne les élections au Gouvernement de Serbie qui doivent avoir lieu le 23 décembre prochain, je voudrais également souligner que j'appuie fermement ce qu'a dit M. Kouchner. Mais je voudrais revenir sur un autre point qu'il a implicitement évoqué dans sa déclaration, à savoir que les élections du 23 décembre en Serbie revêtent une importance historique considérable. Rien de ce qu'il a dit ou de ce que je vais dire ne doit être vu comme un quelconque affaiblissement de notre ferme appui à ces élections historiques. La population serbe doit clairement exprimer son choix du futur dirigeant de la Serbie.

Je ne veux pas discuter aujourd'hui de la légalité des élections en Serbie par rapport aux élections en République fédérale de Yougoslavie ou des difficultés que posent la résolution 1244 (1999) en la matière. Ce sont des questions très difficiles. Je dirai simplement que ces élections doivent avoir lieu dans huit semaines. Si M. Kouchner dit que la MINUK ne sera pas en mesure, pour des raisons techniques, de faire le nécessaire pour permettre la tenue de ces élections – et j'ajouterai que le Commandement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) m'a indiqué ainsi qu'à d'autres que si la MINUK organisait ces élections, elle aurait besoin d'un nombre important de bataillons supplémentaires pour assurer la sécurité – mon gouvernement se rangera à cet avis. Les États-Unis souscrivent donc à l'opinion de M. Kouchner selon laquelle la MINUK et, par extension, la KFOR, ne sont pas en mesure d'organiser les élections au Kosovo pour des raisons techniques et indépendantes des questions juridiques complexes – qui ne pourront pas être résolues aujourd'hui. Une fois encore, je pense que cela s'inscrit dans le contexte de l'appui le plus ferme possible qui doit être apporté à la République de Serbie, en République fédérale de Yougoslavie, pour lui permettre de mener ces élections de manière libre et démocratique afin que le peuple de la République de Serbie puisse exprimer sa volonté.

Enfin, en ce qui concerne le problème des détenus et des personnes portées disparues, je dirai que l'importance de ce problème et la régularité avec laquelle il revient nous obligent à l'examiner. Nous sommes encouragés par le fait que le Président Kostunica se soit déclaré favorable à une loi d'amnistie et ait accepté la libération de Mme Brovina. La libération prochaine des autres prisonniers détendrait grandement la situation au Kosovo. J'attends avec impatience que des mesures soient prises dans ce sens.

Je souhaite conclure sur une note personnelle concernant mon ami, Bernard Kouchner, Représentant spécial du Secrétaire général, avec qui je travaille depuis plus de huit ans maintenant pour amener la paix dans les Balkans et dont la carrière précédente dans d'autres parties du monde, avec Médecins sans frontières et d'autres organisations, n'a nul besoin d'être rappelée ici. Nous l'appuyons fermement, mais nous lui portons aussi la plus haute admiration et lui sommes reconnaissants pour ses efforts remarquables dans les

circonstances les plus ardues. Sans sa direction vigoureuse et ses efforts, les progrès des 18 derniers mois n'auraient certainement pas été possibles.

Je note qu'il a parlé plusieurs fois indirectement de la possibilité de ne pas faire un nouveau rapport au Conseil de sécurité dans sa qualité actuelle. C'était une nuance subtile mais en tant qu'observateur diplomatique, je suis entraîné à saisir ces nuances, Bernard. J'espère que je me trompe et très franchement, je doute de cette issue. J'espère que nous vous reverrons encore dans cette salle avant votre départ et personnellement, je le souhaite de tout cœur. Nous avons besoin de votre direction tant que vous êtes disposé à assumer les sacrifices personnels, considérables je vous l'accorde, que ce travail extraordinairement difficile implique.

Quand Bernard Kouchner s'en ira, si tel est le cas, et en fin de compte, tout le monde quitte ses fonctions, surtout lorsqu'elles sont aussi difficiles et exigeantes que celles-ci, j'espère que le Secrétaire général pourra lui trouver un successeur doté du même extraordinaire talent que l'homme que nous avons entendu aujourd'hui.

M. Chowdhury (Bangladesh) *(parle en anglais) :* Je félicite chaleureusement M. Kouchner d'être venu nous faire son exposé au Conseil. D'importants faits nouveaux se sont produits dans la région depuis le dernier exposé du docteur Kouchner, en septembre. Sa mise à jour et ses opinions sont donc tout particulièrement opportunes ici au Conseil. Son intervention détaillée et équilibrée de ce matin a exprimé le point de vue d'un véritable homme d'État. Je l'en remercie. Je le remercie également de son exposé.

J'aimerais marquer nettement ce qui suit. Mon premier point concerne la tenue des élections. Nous nous félicitons de la tenue d'élections dans les communes du Kosovo. Nous tenons à féliciter M. Kouchner et son équipe de la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo de leurs préparatifs approfondis et laborieux de ces élections. Je me souviens particulièrement bien de la visite où nous avons observé l'inscription des électeurs dans les régions les plus écartées du Kosovo lors de la mission du Conseil de sécurité, cette année même. M. Kouchner a pu instaurer un véritable climat de confiance et d'espoir au Kosovo pour assurer la transition vers une ère de tradition démocratique. En organisant ces élections, il a accompli l'une des mesures les plus importantes que lui confiait le mandat du Conseil.

Le deuxième point concerne la participation. La large participation au processus électoral des candidats et des électeurs a montré à quel point les Kosovars ont participé avec enthousiasme au processus électoral. Les programmes de la MINUK destinés à atteindre toute la population, telles les réunions à l'hôtel de ville, se sont avérés efficaces, avec une participation électorale supérieure à 80 %. Ce processus électoral, habilement mené, a évité toute violence, toute provocation et, à cet égard, appelle l'hommage de la communauté internationale.

Le troisième point porte sur l'issue des élections. C'est un indicateur important quant à la manière dont les Kosovars envisagent leur avenir. La majorité des Kosovars ont donné leur confiance à des dirigeants modérés, ce qui prouve à quel point la population aspire à la paix. En dépit des cicatrices profondes laissées par les blessures du récent passé, nombreux sont ceux qui se tournent résolument vers une ère nouvelle pour le Kosovo plutôt que de chercher à se venger.

Le quatrième point concerne la participation des Serbes aux élections. Nous regrettons l'absence des Serbes du Kosovo aux urnes. Il n'y avait rien à gagner en boycottant la participation à un processus démocratique. Il est vrai que beaucoup d'entre eux attendent encore, en réfugiés, de revenir dans leurs foyers. En choisissant leurs propres dirigeants, ils auraient facilité ce processus de retour et d'installation.

Le cinquième point a trait au changement de dirigeants à Belgrade. Cela a généré des sentiments partagés. Au lieu d'accueillir avec enthousiasme et espoir les changements intervenus à Belgrade, nombreux sont deux qui, au Kosovo, se sentent mal à l'aise face à cette évolution et nourrissent certaines appréhensions. D'une part, plus que jamais, on s'attend à ce que bien des problèmes qui se posent de longue date au Kosovo aient une meilleure chance d'être rapidement résolus dans le nouveau contexte. D'autre part, les Kosovars estiment peut-être que cette évolution entraîne un recul de leurs aspirations.

Dans le contexte des élections au Kosovo qui ont eu lieu et compte tenu des nouveaux dirigeants à Belgrade, le moment est peut-être venu de demander comment les Kosovars et leurs dirigeants voient le changement de climat politique et l'attention renouvelée de la communauté internationale pour Belgrade. Quelles sont les chances pour que cette nouvelle équipe dirigeante à Belgrade puisse régler le problème de re-

tour des réfugiés, et celui des personnes disparues et des détenus.

Maintenant que les élections sont passées, la MINUK entamera peut-être le processus de transfert graduel, en plusieurs phases, des responsabilités administratives aux maires des communes récemment élus. Quels sont les délais prévus pour ce transfert, et dans quelle mesure la MINUK est-elle supposée céder ses responsabilités aux dirigeants élus?

Nous sommes heureux d'apprendre par l'exposé de M. Kouchner que les structures fondamentales de toutes les municipalités seront en place d'ici la fin de l'année. C'est un grand pas en avant.

Nous sommes entièrement d'accord avec le Représentant du Secrétaire général lorsqu'il nous dit dans la note d'information qu'il a fait distribuer :

> « Pour le Kosovo, nous aurons besoin d'un document constitutionnel intérimaire qui régisse les relations entre les différents échelons des gouvernements démocratiquement élus. La MINUK devra aussi définir l'autorité centrale sans pour autant préjuger d'une solution politique finale pour la région. »

En guise de conclusion, je voudrais féliciter encore une fois M. Kouchner et le personnel de la MINUK pour leur dévouement et leurs efforts visant à organiser et conduire ces élections municipales au Kosovo.

M. Gatilov (Fédération de Russie) *(parle en russe) :* Le débat d'aujourd'hui sur le problème du Kosovo se déroule dans de nouvelles conditions grâce au choix démocratique effectué par le peuple yougoslave. Des conditions plus favorables sont rapidement créées pour mettre un terme aux nombreuses années de crise dans les Balkans. Cela dépendra, dans une mesure décisive, de la manière dont évolueront les relations de bon voisinage entre tous les États des Balkans, dont seront réglés les problèmes résiduels dans leurs relations, dont progressera le processus de paix en Bosnie-Herzégovine et, bien sûr, dont sera réglé le problème du Kosovo.

Dans ce contexte, la Russie constate avec regret que la résolution 1244 (1999) continue d'être appliquée de manière partielle et insatisfaisante. Il s'est créé une situation où les mesures peu judicieuses et erronées prises par les dirigeants de la présence internationale au Kosovo, au lieu de consolider la souveraineté de la République fédérale de Yougoslavie, contribuent au renforcement des tendances à la séparation de ce territoire yougoslave du reste du pays. Cela pourrait sembler paradoxal, mais dans toutes les instances la Russie doit défendre l'idée, reconnue par tous en paroles mais souvent ignorée dans les faits, que le principe fondamental le plus important du règlement politique au Kosovo est le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie, comme l'indique la résolution 1244 (1999). Dans ces nouvelles conditions, la question se pose avec encore plus d'acuité.

Nous sommes reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernard Kouchner, des informations qu'il nous a données sur les élections municipales qui se sont déroulées au Kosovo. Cependant, nous ne pouvons pas partager l'évaluation généralement positive qu'il en a fait dans son intervention. Nous estimons que contrôler et enrayer le glissement du Kosovo vers la sécession doit être au premier plan des travaux de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Malheureusement, la direction de la Mission ne juge pas utile de tenir compte de l'avis de la nouvelle direction démocratique de la Yougoslavie et a mené des élections municipales au Kosovo en violation de toutes les normes généralement reconnues. Il résulte de ce processus non démocratique qu'une partie importante de la population de la province, les Serbes du Kosovo – aussi bien ceux qui vivent encore dans la région que ceux qui ont été obligés de la quitter – ainsi que la majorité des Turcs et les représentants d'autres minorités nationales sont restés en dehors de ce processus.

Les conséquences négatives des élections viennent également du fait que la campagne électorale s'est largement écartée des affaires strictement municipales. Les dirigeants politiques qui y ont participé l'ont menée en fait autour de la question de l'indépendance du Kosovo. Profitant des résultats d'élections qui ne représentent pas la volonté de l'ensemble de la population du Kosovo, les dirigeants albanais se prononcent maintenant pour l'organisation rapide d'élections parlementaires dans la province qu'ils considèrent comme l'étape suivante sur la voie de l'indépendance. Ils ne manquent pas de le souligner dans leurs déclarations publiques.

Nous estimons que le problème de l'avenir du Kosovo doit être résolu, non par la violation de la résolution 1244 (1999), mais par le lancement d'un dia-

logue approfondi entre les autorités de la République fédérale de Yougoslavie et les dirigeants kosovars. Les changements politiques survenus en Yougoslavie permettent aujourd'hui de poser la question d'un nouveau départ dans l'application de la résolution 1244 (1999). Nous estimons que le moment est venu de surmonter l'inertie des relations d'affrontement avec les dirigeants de la République fédérale de Yougoslavie et de les faire pleinement participer à la mise en œuvre de cette résolution fondamentale du Conseil de sécurité. Dans l'intérêt d'un règlement équitable du problème du Kosovo sur cette base, on pourrait envisager une sorte de train de mesures prévoyant la normalisation des relations entre la République fédérale de Yougoslavie et la MINUK et la Force au Kosovo (KFOR) parallèlement à la prise par ces présences internationales de mesures pour réaffirmer la souveraineté de la République fédérale de Yougoslavie sur le Kosovo et pour faire obstacle au séparatisme dans la région.

La Commission mixte d'application doit être pleinement opérationnelle et devenir un organe réel où la direction de la République fédérale de Yougoslavie et la MINUK règlent en commun les questions pratiques de l'application de la résolution 1244 (1999). Il faut revoir la question du statut de la MINUK et de la KFOR. Il faut rapidement annuler la déclaration du chef de la MINUK et du Commandant de la KFOR, en date du 17 août 2000, qui viole la souveraineté de la République fédérale de Yougoslavie, et, comme cela est approprié dans la pratique internationale, il nous faut conclure les accords pertinents avec le Gouvernement yougoslave.

Il faut régler la question du retour au Kosovo, qui est prévu par la résolution 1244 (1999), d'un nombre convenu de personnels militaires et politiques yougoslaves et serbes. Les problèmes qui ont surgi à la suite de la tenue hâtive et inadéquatement préparée d'élections municipales au Kosovo pourraient être en partie réglés par l'organisation d'élections complémentaires pour les habitants de la région qui, pour les raisons que l'on sait, ont été exclus du processus électoral. La meilleure option serait de combiner les élections complémentaires du Kosovo avec les élections parlementaires prévues le 23 décembre en Serbie. Nous sommes persuadés qu'il est indispensable de veiller à ce que les élections pour le Parlement serbe se déroulent aussi sur le territoire du Kosovo. Nous ne comprenons pas pourquoi il est possible d'organiser certaines élections sur le territoire du Kosovo alors qu'il est apparemment impossible d'en organiser d'autres, pour des raisons techniques. Une partie importante de la population de la région – il ne s'agit pas simplement de Serbes mais également de Tziganes, de Bosniaques, de Turcs, de Goranis et d'autres minorités nationales – doit avoir la possibilité d'exercer son droit fondamental de participer au processus électoral dans leur propre pays. Cela serait également d'une extrême importance pour appuyer le processus démocratique en Serbie et en Yougoslavie. La direction de la MINUK doit créer des conditions favorables à la tenue de ces élections. Dans le cas contraire, il s'agirait d'une nouvelle violation flagrante de la résolution 1244 (1999).

Je voudrais également appeler l'attention sur une question qui, à notre avis, doit être résolue au plus vite. Il s'agit de la levée de l'embargo sur les armes imposé à la République fédérale de Yougoslavie en vertu de la résolution 1160 (1998). Cette mesure aurait dû être prise depuis longtemps, car les exigences de la résolution sont, quant au fond, déjà satisfaites. Le maintien de ce régime de sanctions dans ces nouvelles conditions est absolument injustifié et va même à l'encontre du but recherché. Nous sommes persuadés qu'après l'admission de la Yougoslavie démocratique en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, le processus de son rétablissement dans les autres organisations et institutions internationales s'accentuera. La fin de l'isolement de la République fédérale de Yougoslavie, au plan international, et la reprise de ses activités en tant que membre de plein droit de la communauté internationale ne sont pas possibles sans la levée de toutes les sanctions et limitations en vigueur à son encontre.

La Russie se félicite de la décision politique prise par l'Union européenne de lever toutes les mesures prises à l'encontre de la Yougoslavie. L'ONU ne doit pas rester à l'écart de cette tendance mais doit au contraire l'encourager. En prenant la décision de lever les sanctions, le Conseil de sécurité donnerait la preuve de sa confiance envers les nouveaux dirigeants de la République fédérale de Yougoslavie et appuierait ainsi leurs efforts pour une transformation démocratique de la société yougoslave.

Nous espérons que la démarche de la Russie trouvera compréhension et appui en ce sens.

Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Dans le courant de ce débat la France fera une déclaration au nom de l'Union européenne, et cette

déclaration présentera les vues fondamentales auxquelles le Royaume-Uni souscrit, et nous nous y associons pleinement. Je veux tout simplement faire quelques remarques supplémentaires.

Tout d'abord, je voudrais rendre un hommage chaleureux à M. Kouchner et à toute son équipe pour ce qu'ils ont accompli au Kosovo au cours des 15 derniers mois. De toutes les missions internationales dont nous suivons l'évolution à partir du Conseil de sécurité, celle-ci est la plus difficile. Étant donné les problèmes qu'il a dû affronter, il s'agit là d'une réalisation extraordinaire. Le Royaume-Uni l'en remercie, de même que l'Union européenne tout entière.

Je voudrais dire un mot des élections. Nous aussi, nous sommes particulièrement réjouis du succès des élections municipales qui se sont tenues à la fin octobre et qui devraient ouvrir la voie à des élections dans l'ensemble du Kosovo en temps voulu pour rendre au Kosovo l'autonomie qui lui avait été retirée en 1990. Nous sommes intéressés par l'appui manifesté par le Représentant spécial en faveur d'élections à une date assez avancée. Nous n'avons pas de date précise à l'esprit car il faut d'abord que les conditions se prêtent à ces élections. Ce qu'il faut c'est désormais faire en sorte que les conditions propices soient réunies et que l'atmosphère générale propice à ces élections soit créée. Bien sûr, les changements à Belgrade sont à prendre en considération et les élections devront être précédées d'un nouvel enregistrement pour assurer la pleine participation des Serbes et des autres minorités ethniques.

Ma deuxième remarque, qui n'est pas sans rapport avec ce point, concerne le statut futur. Décider du statut futur ne doit pas être la priorité absolue pour le moment à court terme. Il y a des questions plus urgentes pour Belgrade et Pristina sur lesquelles il faudra se concentrer – et notamment, régénérer l'économie et reconstruire la société.

En définitive, ce sera à Belgrade et aux représentants élus des communautés du Kosovo de parvenir à un accord final entre eux en ce qui concerne le statut, avec l'aide et l'appui de la communauté internationale. Tel est le sens de la résolution 1244 (1999) qui, bien sûr, n'avance pas de recommandations sur ce point.

Troisièmement, nous nous félicitons de l'intention manifestée par M. Kouchner de nommer des représentants des Serbes du Kosovo à certains conseils municipaux ainsi que de son intention d'élargir la participation aux structures consultatives. Les structures actuelles du Kosovo deviendront ainsi plus représentatives de l'opinion publique et seront plus proches du peuple qu'elles influencent. Nous appuyons donc cette mesure.

Enfin, en ce qui concerne la question des élections serbes en décembre et l'effet qu'elles auront sur le Kosovo, nous appuyons en principe la possibilité pour les électeurs du Kosovo de participer aux élections parlementaires serbes qui sont prévues. Nous avons bien entendu ce qu'a dit M. Kouchner quant à l'impossibilité pratique et technique pour la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) de les organiser, mais nous ne pensons pas que tout ait été dit en ce qui concerne la participation.

S'il y a des arrangements qui permettent à certaines parties de la population du Kosovo de voter dans les élections serbes, toutes les parties, et surtout les Albanais du Kosovo, doivent comprendre que ceci ne remettrait pas en question le statut futur du Kosovo.

M. Heinbecker (Canada) : Je voudrais d'abord remercier M. Bernard Kouchner pour les informations qu'il nous a communiquées aujourd'hui.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je ferai porter mes remarques sur quatre points brefs.

En premier lieu, les manifestations qui se sont déroulées au Kosovo au cours des derniers jours ont révélé qu'il était important de commencer à libérer les Kosovars détenus dans les prisons serbes. Il faudrait au moins leur préciser les poursuites dont ils font l'objet et leur assurer les garanties d'une procédure régulière. À notre avis, ce problème continue à faire obstacle au relâchement des tensions entre les groupes ethniques du Kosovo.

Le Canada félicite la direction yougoslave d'avoir libéré le Dr Flora Brovina et d'autres Kosovars, mais trop d'autres personnes sont toujours détenues injustement. Le Gouvernement yougoslave peut contribuer à stabiliser la situation au Kosovo et nous l'encourageons à prendre rapidement les mesures nécessaires.

Il est également tout aussi essentiel que les Albanais du Kosovo respectent les droits des Serbes du Kosovo et de tous les autres groupes minoritaires.

Deuxièmement, le Canada se félicite du fait que les élections municipales du 28 octobre se soient déroulées avec tant de succès. Nous tenons à rendre hommage au travail personnel de M. Kouchner et à celui de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) plus généralement ainsi que de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de la Force au Kosovo (KFOR), et de tous ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour assurer la réussite de ce processus électoral.

Nous savons bien que les élections n'ont pas été parfaites. Nous avons bien des preuves que de nos jours les élections sont rarement parfaites, mais nous ne partageons pas les critiques émises par l'une des délégations quant au travail de M. Kouchner et de la MINUK. Je suis probablement le seul ici à avoir fait partie de l'équipe de la réunion du Groupe des huit qui a négocié la résolution 1244 (1999). En lisant le rapport que M. Kouchner nous a présenté, je dois dire à quel point je suis frappé par le chemin que nous avons parcouru. Je peux dire au Conseil sans hésitation aucune que la MINUK, et le Kosovo en général, ont accompli au cours des 16 derniers mois des progrès qui vont bien au-delà des attentes que nous avions lorsque nous avons négocié cette résolution.

Dans l'immédiat, nous devons appliquer les résultats des élections municipales. Ces élections représentent la première étape dans la délégation du pouvoir aux autorités démocratiquement élues. La création de conditions satisfaisantes permettant d'organiser des élections au niveau des provinces dans un avenir prévisible est tout aussi importante, comme l'a signalé le représentant permanent du Royaume-Uni. La participation de tous les habitants du Kosovo, y compris les Serbes et les autres minorités, au processus électoral contribuera largement à la légitimité des résultats. Nous disons aux dirigeants du Kosovo que la légitimité de ces résultats et la participation de ces minorités sera un indicateur de la maturité politique du Kosovo.

(l'orateur reprend en français)

Le Canada appuie la mise en oeuvre totale de la résolution 1244 (1999). Nous sommes toujours d'avis que la question du statut futur doit être résolue par la voie de la négociation comme prévu dans la résolution 1244 (1999). Toutes les parties devront y consacrer du temps et faire preuve de patience et de bonne volonté.

Finalement, une coopération totale de toutes les parties avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie sera également nécessaire. Il n'y aura pas de paix durable sans réconciliation et pas de réconciliation sans justice.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise souhaite, tout d'abord, remercier M. Kouchner de son exposé.

Alors que de nombreuses personnes se réjouissent de la tenue des élections municipales au Kosovo, nous avons pris note du fait que le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie considère les résultats de l'élection nuls et non avenus. Les Serbes, les Turcs et d'autres groupes ethniques n'ont pas participé à ces élections. Les membres de ces groupes ethniques manquent encore des garanties nécessaires à leur sécurité. Ils sont donc préoccupés par cette situation.

Nous nous attendons à ce que la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) applique, dès que possible, les mesures visant à assurer la représentation des Serbes et des autres groupes ethniques. Nous avons également constaté qu'au niveau local, ces élections sont considérées comme un symbole de la tendance du Kosovo vers l'indépendance. Si cette tendance venait à se confirmer, elle irait à l'encontre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent être attentifs à cette tendance à l'indépendance du Kosovo et aux conséquences graves qu'elle risque d'avoir sur la situation dans les Balkans.

La résolution 1244 (1999) du Conseil prévoit déjà le statut futur du Kosovo. Nous espérons que la MINUK orientera et encouragera activement les Kosovars albanais à engager un dialogue avec le Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie. Nous pensons que l'influence constructive et positive de la communauté internationale devrait aboutir à des résultats satisfaisants. Seule une restauration définitive de l'harmonie nationale est à même de régler, de manière juste et rationnelle, la situation au Kosovo.

Mme Moglia (Argentine) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernard Kouchner, de l'exposé qu'il nous a présenté.

Depuis la dernière intervention de M. Kouchner au Conseil de sécurité au mois de septembre dernier, deux événements capitaux sont intervenus qui ont, à notre avis, une grande influence sur le futur au Kosovo. Nous pensons notamment aux élections locales du

28 octobre 2000 et à la chute du régime de Milosevic, entraînée par la volonté populaire. Nous nous réjouissons d'apprendre que les élections municipales se sont déroulées sans incidents et avec un taux de participation très élevé. Nous tenons à remercier toutes les organisations qui ont contribué à la préparation de ces élections : l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Conseil de l'Europe et, tout particulièrement, la Force de l'ONU au Kosovo (KFOR).

Bien que nous eussions préféré une participation massive des Serbes du Kosovo, nous comprenons que leur décision est davantage liée à l'intimidation et à l'appréhension qu'à une prise de position à l'égard des élections elles-mêmes. C'est pourquoi, nous pensons que M. Kouchner a fait preuve de sagesse en décidant de désigner des représentants serbes dans certains conseils municipaux et de demander la tenue d'élections en temps opportun pour offrir à ces communautés la possibilité de participer au processus électoral.

Nous voudrions saisir cette occasion pour féliciter la Ligue démocratique du Kosovo et son président, Ibrahim Rugova, pour le succès qu'ils ont remporté aux élections. Nous félicitons également les nouveaux membres de l'Assemblée municipale. Nous pensons que ces résultats ont fait triompher la modération, et c'est pour nous un motif de grande satisfaction. Toutes les personnes qui prennent part à ce processus ont de lourdes responsabilités à remplir, et nous espérons qu'elles agiront avec tolérance dans l'intérêt de la communauté, tout en étant conscientes du fait qu'il ne faut pas décevoir les personnes qui ont placé leur confiance en elles. En ce qui concerne les personnes qui n'ont pas obtenu les résultats qu'elles espéraient, nous voudrions les exhorter à poursuivre ce processus démocratique du 28 octobre. Nous sommes conscients du fait qu'une coexistence pacifique au Kosovo dépend dans une large mesure de la résolution des problèmes des Albanais du Kosovo qui sont détenus et ceux qui sont portés disparus en Serbie. Nous espérons que les changements démocratiques qui se sont produits dans la République fédérale de Yougoslavie favoriseront la résolution rapide de cette question. En tout état de cause, la libération de Mme Flora Brovina et la récente déclaration du Président Kostunica sont de bon augure.

Les massacres récents de quatre innocents, des déplacés internes qui étaient retournés dans leur lieu d'origine à Dosevac, nous rappellent qu'il existe encore des éléments extrémistes au Kosovo. Nous demandons à la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et à la Force de l'ONU au Kosovo (KFOR) de n'épargner aucun effort pour arrêter et traduire en justice les auteurs de ce crime. Tous ceux qui violent la loi et les principes démocratiques et qui minent ainsi le processus de paix n'ont pas de place au Kosovo.

Enfin, nous souhaitons réitérer à M. Kouchner notre plein appui et l'assurer de la confiance de l'Argentine.

M. Mohammad Kamal (Malaisie) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de revoir au Conseil le Représentant du Secrétaire général, M. Bernard Kouchner, et nous lui savons gré de son exposé complet et extrêmement utile. Nous nous associons aux orateurs qui nous ont précédés pour rendre hommage aux membres de la communauté internationale qui ont donné leur vie pour la cause de la paix au Kosovo.

Nous avons suivi de près et avec beaucoup d'intérêt le déroulement des élections municipales du 28 octobre. Nous nous félicitons du succès de ces élections libres et justes qui se sont déroulées dans une atmosphère exempte de toute violence. Comme l'a dit M. Kouchner, la journée d'élection était la plus sûre et la plus calme au Kosovo depuis le début du déploiement de la Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) au mois de juin 1999.

Cette élection marque, manifestement, un événement historique pour le Kosovo et son peuple. Sa réussite n'est pas seulement une grande réalisation pour tous les Kosovars, mais elle est un franc témoignage de l'excellent travail accompli par la MINUK sous la direction avisée de M. Kouchner. Ce succès est dans doute l'aboutissement des efforts continus et de la détermination de M. Kouchner, de l'ensemble du personnel de la MINUK et de la KFOR, d'appliquer la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Le défi immédiat que la communauté internationale doit relever consiste à mettre en oeuvre les résultats de ces élections. Nous prenons note des mesures prises jusqu'à présent, comme l'a souligné M. Kouchner dans son exposé. Nous exhortons tous les dirigeants et le peuple kosovar à poursuivre leur coopération avec la MINUK pour mettre en oeuvre les résultats de l'élection.

La tenue des élections municipales et les actions consécutives sont des éléments fondamentaux pour le

processus de renforcement des institutions car elles donneront aux Kosovars plus de responsabilités vis-à-vis de leur autodétermination et feront régner la confiance dans le processus démocratique. L'absence de la communauté serbe de ces élections est, comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, regrettable. Nous appuyons les efforts entrepris par M. Kouchner afin de concevoir une formule convenable qui garantisse aux représentants de la communauté serbe et des autres minorités une place dans l'administration municipale pertinente.

Nous continuons d'être vivement préoccupés par la situation des Kosovars détenus dans les prisons serbes. À la lumière des tensions récentes dans ces prisons, nous avons demandé à maintes reprises leur libération sans condition et nous appuyons les efforts engagés par M. Kouchner ainsi que par l'Ambassadeur Henrik Amneus en vue de trouver une solution rapide et acceptable à ce problème grave, ainsi qu'à celui des personnes disparues. À cet égard, nous réitérons notre appel pour que le Gouvernement yougoslave prenne, aussitôt que possible, toutes les mesures concrètes et qu'il coopère avec la MINUK pour trouver des solutions à ces problèmes. La libération de Mme Flora Brovina, intervenue au début de ce mois, est un pas dans la bonne direction.

La situation de sécurité dans l'ensemble du Kosovo s'est sensiblement améliorée, mais la persistance des violences à caractère ethnique nous montre que la situation est loin d'être entièrement satisfaisante. Nous condamnons, à notre tour, l'assassinat des quatre hommes Ashkali qui a eu lieu dans un village de Dosevac la semaine dernière. Les auteurs de ce crime abject doivent être traduits en justice. Nous appuyons les efforts déployés par la MINUK et la KFOR pour résoudre les problèmes de sécurité.

Enfin, nous souscrivons entièrement à la démarche de M. Kouchner pour aborder la question de l'autonomie pour le Kosovo. Nous appuyons pleinement le plan d'action qu'il a esquissé afin d'organiser des élections générales au début de l'an prochain.

M. Cherif (Tunisie) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue parmi nous à M. Bernard Kouchner, Représentant spécial du Secrétaire général au Kosovo, et le remercier pour son exposé pertinent sur l'évolution de la situation.

Le Kosovo a connu ces dernières semaines une activité intense que la communauté internationale continue de suivre avec beaucoup d'intérêt. Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu au Kosovo, le 28 octobre, revêtent une importance particulière à la lumière des événements récents qui se sont produits dans l'ensemble de la région. Les résultats obtenus sont encourageants et méritent l'appui et le soutien effectif de la communauté internationale dans son ensemble.

Ma délégation se félicite des conditions dans lesquelles s'est tenu le scrutin. L'opération électorale dans son ensemble a connu un franc succès notamment par le respect des procédures électorales et l'absence totale de violence. Ces élections marquent une étape importante dans l'évolution démocratique du Kosovo. La forte participation des habitants à ce scrutin nous renseigne sur une volonté profonde d'aller de l'avant dans l'instauration d'une paix durable dans cette région. Elle ne devrait cependant pas occulter l'absence de participation des habitants serbes. À ce sujet, la communauté internationale est appelée à poursuivre ses efforts dans la recherche de solutions appropriées en vue de favoriser la participation de toutes les minorités au processus de réconciliation.

Nous sommes préoccupés par la recrudescence des actes de violence politique. Ces actes sont de nature à saper les efforts de la communauté internationale et sont principalement dirigés contre les minorités ethniques. À ce titre, le rôle de la police demeure primordial pour prévenir et réprimer de tels actes. Il est également nécessaire de sensibiliser la population locale à la prévention des crimes et de véhiculer les valeurs de la tolérance et de la coexistence pacifique entre toutes les composantes de la société au Kosovo.

La réforme du système judiciaire est une étape cruciale dans le processus de rétablissement de la paix au Kosovo. Le règne de l'État de droit et l'application scrupuleuse et sans discrimination de la loi est de nature à renforcer la conviction de tous les habitants du Kosovo dans l'impartialité et l'indépendance du système judiciaire. Les conclusions du rapport d'étude de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur le système judiciaire kosovar indiquent clairement que les améliorations apportées au système demeurent insuffisantes. Nous espérons que la sensibilisation des juges locaux à cet aspect et la participation des juges et procureurs internationaux est de nature à remédier à cette situation.

La question des réfugiés se pose avec une acuité particulière à l'approche de l'hiver. À ce sujet, ma dé-

légation apporte son soutien à la demande présentée par le Représentant spécial du Secrétaire général en faveur d'un moratoire sur les retours forcés des réfugiés au Kosovo. Nous convenons que l'hébergement et la prise en charge des réfugiés à leur retour ne peuvent s'effectuer dans des conditions satisfaisantes à cause du manque d'infrastructures d'accueil et des capacités limitées d'hébergement. Par ailleurs, nous saluons la Mission des Nations Unies pour ses efforts en vue de coordonner les secours et fournir l'aide nécessaire aux populations les plus démunies pour faire face à un hiver rude.

La question des détenus et des disparus demeure une des principales sources de tension interethnique. Ma délégation se félicite de la nomination d'un Envoyé spécial chargé des personnes privées de liberté au Kosovo dont le mandat s'étend aux prisonniers et détenus quelle que soit leur origine ethnique. À cet égard, nous exhortons toutes les parties concernées à coopérer avec lui en vue de trouver une solution à cette question complexe le plus rapidement possible.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage à M. Bernard Kouchner et remercier le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de la Force de sécurité internationale (KFOR) pour leurs louables efforts dans le rétablissement de la paix dans cette région et l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Mlle Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais)* : Je m'associe aux orateurs qui m'ont précédée pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour son exposé. Nous rendons hommage aux hommes et aux femmes de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour leurs importantes réalisations. En effet, la transformation du Kosovo doit apparaître comme une grande réussite pour l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble.

Ma délégation a pris note des événements positifs qui sont intervenus au Kosovo depuis que M. Kouchner a présenté son dernier rapport au Conseil de sécurité en septembre dernier. Néanmoins, nous avons conscience que la tâche qui attend la MINUK représente indubitablement un défi au moment où, conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, la Mission continue à préparer la province à une autonomie substantielle, à promouvoir l'exercice de fonctions civiles et administratives, à superviser la mise en place d'institutions provisoires et à maintenir l'ordre public. Dans tous ces domaines, la MINUK s'est montrée à la hauteur de la tâche en collaborant avec les organisations associées au Kosovo.

Les acquis enregistrés au cours de l'année passée au Kosovo doivent être consolidés dans le contexte de la création d'une société multiethnique, dotée d'institutions multiethniques. Un Kosovo pacifique, stable et démocratique ne peut pas pratiquer une politique de l'exclusion, sinon les efforts visant à parvenir à un avenir durable seront vains. Ma délégation continue d'insister sur le fait que la participation des Kosovars de tous les groupes ethniques au processus de réconciliation doit rester une priorité, de sorte que tous les groupes puissent avoir le sentiment que le processus leur appartient.

Je souhaite maintenant me concentrer sur quelques questions, à savoir précisément les récentes élections, la situation des détenus et des personnes portées disparues, la situation en matière de sécurité, le trafic des personnes et le retour des réfugiés.

Premièrement, ma délégation souhaite féliciter la population du Kosovo, la MINUK et les autres organisations du bon déroulement des récentes élections municipales. Ces élections, qui ont eu lieu quasiment sans incident, devraient servir à renforcer le travail des assemblées municipales et à garantir la participation du peuple kosovar à l'administration locale. Nous regrettons que les Serbes du Kosovo n'aient pas participé aux élections. À cet égard, nous notons la décision prise par la MINUK d'établir des listes de candidats aux assemblées dans les communes où les Serbes sont majoritaires. Nous aimerions entendre ce que M. Kouchner a à dire sur les événements récents intervenus à ce sujet, ainsi que sur l'organisation possible d'élections partielles par la MINUK l'année prochaine, dans les communes où les Serbes sont majoritaires. Dans son exposé, le Représentant spécial a mentionné sa rencontre avec les dirigeants de la communauté serbe du Kosovo qui ont accepté de constituer un comité de haut niveau pour examiner les moyens de faire en sorte que les Serbes du Kosovo s'intègrent aux nouvelles structures municipales.

Deuxièmement, ma délégation a toujours affirmé qu'à moins que la question des détenus et des personnes portées disparues soit réglée, la paix et la coexistence n'auront pas de base solide. Il y a quelques mois,

nous nous sommes félicités que l'Ambassadeur Henrik Amneus ait été nommé pour traiter cette question. À présent, nous nous félicitons de la récente réunion entre la MINUK et une délégation venue de Belgrade, qui a été consacrée à discuter de mesures concrètes visant à résoudre la question des détenus et des personnes portées disparues. La présentation au Parlement, par les autorités yougoslaves, d'une proposition de loi sur l'amnistie sera un autre grand pas en avant. En outre, nous étions heureux d'apprendre que les visites des représentants d'organisations internationales et des membres des familles ont été facilitées. Nous espérons vraiment que les faits politiques nouveaux intervenus en République fédérale de Yougoslavie jetteront les bases d'une réconciliation entre les communautés kosovares. Nous nous félicitons de l'ouverture à Pristina du Centre de documentation pour les détenus et les personnes portées disparues, en collaboration avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Ma délégation note avec satisfaction l'amélioration de l'ordre public et de la sécurité, mais nous sommes préoccupés par la poursuite des attaques inspirées par la haine ethnique. Nous notons que les fouilles effectuées par la KFOR et la police de la MINUK continuent de révéler l'existence de stocks d'armes au Kosovo.

Lors d'une réunion d'information précédente, nous avons exprimé notre préoccupation devant les rumeurs concernant le trafic de personnes. L'unité mise en place par la police de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) démontre clairement une prise de conscience de la nécessité d'aborder ce problème. Nous appuyons le travail de cette unité vis-à-vis de cette question et nous voudrions que M. Kouchner nous en dise davantage sur le succès que cette unité a eu dans ses efforts visant à traduire les coupables en justice.

Quatrièmement, le retour des réfugiés dans leurs foyers est d'une importance fondamentale pour la reconstruction et la promotion de la paix et la marche vers un avenir durable. Le nombre de rapatriés est en augmentation. Il semble que plus de 80 000 Kosovars étaient revenus à la fin septembre. Mais nous sommes préoccupés par les rapatriements forcés, car cela intensifie les problèmes existants. Nous pensons que les rapatriements forcés sont contre-productifs au regard de la situation actuelle; à long terme, cela contribuera uniquement à une détérioration de la situation car la MINUK et les autres organisations seront incapables de répondre efficacement aux besoins des rapatriés en matière de logement, d'aide sociale, d'accès à l'emploi, de soins de santé et d'éducation. Nous avons noté l'appel aux gouvernements des pays d'asile que M. Kouchner a lancé pour imposer un moratoire sur les retours forcés et provoqués pendant l'hiver qui arrive et nous pensons comme lui que ces rapatriements doivent être progressifs pour donner à la MINUK et à ses organisations partenaires le temps de se préparer pour l'afflux attendu de quelque 60 000 réfugiés au printemps de 2001.

En conclusion, nous voudrions réitérer l'appui sans réserve de la Jamaïque à la tâche du Représentant spécial et de la MINUK et à la poursuite du mandat de la MINUK jusqu'à ce que les dispositions de la résolution 1244 (1999) soient complètement appliquées.

Mme Ashipala-Musavyi (Namibie) *(parle en anglais)* : Ma délégation voudrait elle aussi saluer la présence parmi nous du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kouchner, et le remercier de son exposé très complet sur, entre autres choses, les élections au Kosovo.

Il est en fait raisonnable de dire que malgré la non-participation de certaines minorités ethniques aux élections municipales, le peuple du Kosovo a exercé son droit à la gouvernance démocratique. Ce faisant, il a élu ses dirigeants et leur a donné mandat de planifier l'avenir de tous les Kosovars. À cet égard, ma délégation félicite le Représentant spécial du Secrétaire général et le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ainsi que les autres membres qui participent à l'application du mandat du Conseil de sécurité.

Il est raisonnable aussi de penser que c'est maintenant la tâche des dirigeants élus du Kosovo, avec l'aide de la communauté internationale, de commencer à répondre aux besoins et aux aspirations de leurs communautés, dans un esprit de coexistence pacifique et conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Nous pensons en effet que la pleine application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité est essentielle à la coexistence pacifique de tous les habitants de la province du Kosovo.

Enfin, ma délégation estime que les élections municipales ne sont que le début d'un processus de représentation démocratique et, dans ce contexte, nous espérons que le Représentant spécial continuera à in-

viter les dirigeants élus à un dialogue plus significatif, un dialogue qui contribuera à une réconciliation nationale très nécessaire.

M. Touré (Mali) : Je voudrais, à l'instar des délégations qui m'ont précédé, remercier chaleureusement le chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, M. Bernard Kouchner, pour sa mise à jour instructive de l'évolution de la situation au Kosovo. Nous nous félicitons du bon déroulement des élections du 28 octobre 2000 au Kosovo et du taux de participation très élevé qui sont à l'honneur des Kosovars d'abord et de toute la communauté internationale à travers la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Ma délégation rend hommage à M. Bernard Kouchner, chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à l'OSCE et à tout le personnel de la MINUK, pour les actions de fond menées en faveur de la démocratisation et du respect des droits de l'homme au Kosovo qui ont permis d'engranger ces bons résultats. Nous saluons la maturité et le sens des responsabilités dont a fait montre le peuple kosovar dans le déroulement de ces élections municipales qui constituent incontestablement un tournant décisif dans l'évolution démocratique de la province.

Ma délégation invite les dirigeants politiques du Kosovo à accepter et à respecter le verdict des urnes et à oeuvrer ensemble pour la consolidation de cette démocratie naissante dont l'aboutissement sera bien sûr la tenue des élections générales.

Ma délégation salue les changements positifs opérés en Yougoslavie et note avec satisfaction que le président Kostunica est disposé à engager des discussions avec les représentants des Albanais du Kosovo. Tout en félicitant le Président Kostunica d'avoir fait un pas crucial vers la réconciliation entre les communautés serbes et albanaises, nous lui lançons un appel pour la libération de tous les détenus politiques albanais du Kosovo emprisonnés en Serbie.

Pour terminer, la réunion d'information de ce matin montre que le vrai défi réside dans le rapprochement des communautés. Ainsi, ma délégation invite la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo à oeuvrer davantage pour la coexistence pacifique dans toutes les régions du Kosovo.

M. Yel'chenko (Ukraine) *(parle en anglais)* : Je voudrais moi aussi remercier le M. Kouchner de son exposé et faire les remarques suivantes en ce qui concerne le point principal de la réunion d'aujourd'hui et l'événement central des dernières semaines au Kosovo : la tenue des élections municipales.

D'abord, nous partageons l'avis du Secrétaire général qui disait le 30 octobre que les élections municipales du 28 octobre constituaient un jalon dans le développement démocratique du Kosovo. Malgré certains doutes et interrogations lors de la préparation des élections, leur tenue et leurs résultats ont prouvé qu'il s'agissait d'un événement important. Nous avons appris avec satisfaction que les élections ont eu lieu dans une atmosphère calme et pacifique, avec un nombre insignifiant d'incidents ou d'intimidations et avec peu de violations de procédure.

À notre avis, le peuple kosovar, dont la participation a été très élevée, doit être félicité de sa maturité politique et de sa conscience politique dans l'exercice de son devoir civique.

Nous reconnaissons le rôle essentiel joué par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et en particulier par son pilier de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, dans l'organisation de ces élections et nous rendons hommage aux efforts de son personnel. La tenue des élections a marqué en effet l'achèvement d'une des périodes d'activité les plus importantes de la MINUK.

Le fait le plus regrettable quant aux élections municipales du 28 octobre a été leur boycottage par la plupart des Serbes et des Turcs. Cela a vraiment jeté une ombre sur le succès général de cette opération. Nous connaissons bien les intentions de la MINUK de coopter des représentants des Serbes et d'autres communautés par le biais d'une nomination par le Représentant spécial dans les municipalités où ils représentent la grande majorité de la population, comme dans les régions de Leposavic, Zubin, Potok et Zvecan. C'est une intention dont il faut se féliciter. Toutefois, nous avons une question à poser à M. Kouchner en la matière. Quelle est l'attitude des Serbes et des Albanais eux-mêmes par rapport à cette idée de coopter des Serbes par de telles nominations et cette idée sera-t-elle mise en pratique s'il n'y a pas de consentement de leur part?

Nous croyons comprendre que la nomination de représentants serbes dans les organes municipaux de

ces trois municipalités devrait être considérée comme une mesure transitoire. À cet égard, selon nous, l'idée d'élections partielles prochaines dans ces municipalités mérite d'être étudiée et mise en oeuvre. Comme l'a également dit M. Kouchner, des signes montrent que la communauté serbe serait disposée à se faire inscrire sur les listes électorales. Nous pensons que l'une des conditions préalables à ces élections partielles serait l'inscription des Serbes à l'intérieur et à l'extérieur du Kosovo. Nous encourageons donc vigoureusement la MINUK à prendre des mesures pratiques dans ce sens.

La tenue d'élections municipales, il y a près de trois semaines n'a de toute évidence pas permis de régler tous les problèmes qui existent au Kosovo. Mon pays est préoccupé par une nouvelle recrudescence de la violence interethnique, politique et criminelle au cours des derniers jours. Cette tendance négative croissante montre que la MINUK et la KFOR ne devraient pas diminuer leurs efforts pour exécuter leurs mandats, afin de créer un environnement sûr pour le retour des réfugiés et des personnes déplacées, et de faire régner l'ordre public. Étant donné l'augmentation actuelle de la violence à la suite des élections, il faut faire preuve de beaucoup de prudence concernant le transfert progressif des responsabilités administratives de la MINUK aux dirigeants municipaux élus récemment.

Tout en reconnaissant le succès général des élections, mon pays est profondément préoccupé par les informations selon lesquelles les dirigeants de tous les partis politiques albanais admettent ouvertement qu'ils considèrent les élections municipales comme le premier pas important vers la déclaration de l'indépendance du Kosovo, et qu'ils rejettent donc catégoriquement la possibilité de discuter avec les autorités de la République fédérale de Yougoslavie de la question de l'autonomie de la province au sein de la République fédérale de Yougoslavie. À cet égard, nous estimons qu'il est temps que le Conseil rappelle fermement aux dirigeants kosovars albanais les dispositions de base de la résolution 1244 (1999), en particulier celles qui réaffirment l'attachement de tous les États Membres à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République fédérale de Yougoslavie et confient à la MINUK la tâche de faciliter l'instauration d'une autonomie substantielle dans la province, au sein de la République fédérale de Yougoslavie. Il faut faire clairement comprendre aux dirigeants municipaux récemment élus que le transfert partiel du pouvoir et la création de structures gouvernementales locales représentent des responsabilités additionnelles pour eux en ce qui a trait à la situation au Kosovo.

Nous sommes d'avis que le rôle de la MINUK dans le nouvel environnement politique qui a été créé par les changements démocratiques en République fédérale de Yougoslavie consiste à amorcer le processus visant à engager un dialogue authentique entre les nouveaux dirigeants de Belgrade et la partie albanaise du Kosovo. Dans ce contexte, nous sommes encouragés par les déclarations du nouveau Président yougoslave, M. Kostunica, qui s'est dit prêt à engager un tel dialogue. À notre avis, la facilitation par la MINUK de contacts aussi directs pourrait entraîner la mise en route d'un processus politique permettant de déterminer le statut futur du Kosovo. En outre, le rôle de la MINUK dans la relance du processus politique est clairement mentionné dans la résolution 1244 (1999).

À cette fin, il est également évident qu'un dialogue véritable et une coopération plus étroite entre les nouvelles autorités yougoslaves et la MINUK elle-même sont tout à fait nécessaires et devraient être établis. L'admission récente de la République fédérale de Yougoslavie au sein de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, ainsi que d'autres changements radicaux, rapides et bienvenus qui ont lieu en ce moment, créent des possibilités additionnelles.

Dans ce contexte, je ne peux m'empêcher de rendre hommage aux efforts déployés par la MINUK pour régler la question des détenus et des personnes disparues. Nous nous félicitons des consultations qui ont eu lieu hier à Pristina, entre la MINUK et la délégation yougoslave, sur cette question délicate. Mon pays se félicite de la déclaration que le Président yougoslave a faite devant le Conseil de l'Europe la semaine dernière, indiquant que son gouvernement amorcera un processus visant à résoudre ce problème difficile.

Enfin, étant donné la nouvelle situation en République fédérale de Yougoslavie et dans toute la région, et le début de la phase de consolidation de la paix après le conflit, nous estimons que le Conseil de sécurité doit envisager une nouvelle stratégie et de nouvelles mesures à prendre concernant l'avenir de la province, en particulier en ce qui concerne son statut, et qu'il doit fermement orienter la MINUK à cet égard. À notre avis, le moment est venu pour le Conseil d'envisager toutes les façons d'inciter les autorités de la Républi-

que fédérale de Yougoslavie et les dirigeants du Kosovo à s'asseoir à la table de négociations. Nous estimons qu'il serait mauvais de précipiter les choses, mais qu'en même temps, il serait dangereux de retarder cette négociation. Comme je l'ai déjà dit, le Conseil peut chercher à réaliser cet objectif par l'entremise des efforts de la MINUK, ou avec l'aide des envoyés spéciaux du Secrétaire général dans les Balkans, ou encore entreprendre lui-même les efforts de médiation. À notre avis, maintenant que les élections municipales sont passées, cette question devient de plus en plus d'actualité.

Pour terminer, je voudrais souhaiter à M. Kouchner et à tous ses collaborateurs de nouveaux succès dans toutes leurs entreprises.

M. Levitte (France) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie – et les pays associés, Chypre et Malte, souscrivent à cette déclaration.

Je souhaite tout d'abord rendre un chaleureux hommage au Représentant spécial du Secrétaire général et à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour le travail immense qu'ils ont accompli, au Kosovo, depuis près d'un an et demi. Lorsqu'il a pris ses fonctions, M. Bernard Kouchner a été confronté à une société kosovare profondément meurtrie et divisée, à une administration effondrée, à des drames humanitaires criants et à une économie en ruine. Sans relâche, avec son équipe, dans des conditions particulièrement difficiles, il a mis en oeuvre le mandat que le Conseil de sécurité lui a confié. II a fait vivre la résolution 1244 (1999). Que ses efforts tenaces, qui portent aujourd'hui leurs fruits, soient ici salués.

Souvenons-nous. En 1999, des centaines de milliers de Kosovars avaient été jetés sur les routes ou avaient pris le chemin de l'exil, loin de leurs foyers. La plupart sont maintenant de retour dans leurs villes et leurs villages d'origine. Un an après cet exode, les activités du pilier humanitaire de la MINUK ont pu prendre fin.

L'économie avait été anéantie et nombre d'habitations détruites. C'était « l'année zéro » du Kosovo. Aujourd'hui, l'initiative privée vient conforter l'aide internationale massive pour que la reconstruction soit menée à bien. À cet égard, l'Union européenne a joué un rôle décisif. Des dizaines de milliers de maisons sont rebâties, des combinats obsolètes sont progressivement mis aux normes, un budget du Kosovo est mis en place, un cadre juridique mieux adapté favorise la reprise de l'activité économique. Dans tous les secteurs, qu'il s'agisse du logement, de l'éducation, de la santé, des transports ou des infrastructures, les résultats sont là.

Les structures administratives n'existaient plus. Les anciennes, asservies aux intérêts particuliers d'un régime qui avait bafoué le droit des gens, s'étaient évanouies dans la tourmente. Les nouvelles restaient à édifier selon les principes de l'État de droit. La MINUK y a veillé. Elle y a travaillé méthodiquement. Elle a fixé des règles. Elle a créé de toutes pièces un appareil administratif. Elle s'est efforcée d'amener les responsables kosovars, quelle que soit leur origine ethnique, à participer ensemble à cette oeuvre. Elle n'a pas persévéré en vain.

Je tiens à féliciter le Représentant spécial pour la préparation et le déroulement des élections municipales, au Kosovo, le 28 octobre. La KFOR et la MINUK ont veillé, ensemble, à garantir la sécurité. Ce scrutin a été révélateur des évolutions favorables constatées ces derniers mois. II s'est déroulé dans un climat apaisé. II a été caractérisé par un taux de participation remarquablement élevé. II a révélé le sens des responsabilités de la population, qui a accompli son devoir civique dans l'ordre et la dignité. L'administration pourra être plus proche de la population et mieux à l'écoute de ses attentes. Une nouvelle étape importante a été franchie dans la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999), qui demeure la clef de voûte de l'action de la communauté internationale au Kosovo.

L'approfondissement de la démocratie, la construction de l'État de droit et le respect des droits des minorités continuent à être au premier rang des priorités de la MINUK. À cet égard, s'agissant des élections locales, il convient de se réjouir de l'intention de M. Bernard Kouchner de désigner des représentants des Serbes du Kosovo dans certains conseils municipaux et d'organiser ultérieurement des élections partielles. D'une manière générale, toutes les initiatives lancées par la mission des Nations Unies pour permettre aux membres de la communauté serbe et d'autres minorités de vivre chez eux en paix et en sécurité doivent être saluées.

Cependant, même moins nombreuses, des manifestations d'intolérance subsistent. Ceux qui ont intérêt à faire échouer la réconciliation entre Kosovars de toutes origines poursuivent leurs provocations. Le meurtre de quatre membres de la minorité askalji, de retour dans leur village, qu'a évoqué Bernard Kouchner dans son exposé, vient récemment d'en donner un exemple odieux, qu'il faut condamner de la façon la plus ferme. Mais l'impunité ne prévaudra pas : les provocateurs n'auront pas le dernier mot. Ils seront poursuivis et devront répondre de leurs actes; Bernard Kouchner en a pris l'engagement.

Tous les habitants du Kosovo ont vocation à vivre ensemble sur leur terre commune. Cela implique le retour des réfugiés serbes, roms et d'autres minorités. Une société kosovare multiethnique, démocratique et prospère, unie dans le respect des droits et de l'identité de chacun, est plus que jamais l'ambition affirmée de la communauté internationale. Malgré les obstacles qui doivent être encore surmontés, les Nations Unies appuient résolument le Représentant spécial dans sa volonté inlassable d'atteindre cet objectif.

Les changements démocratiques dans la région permettront de progresser plus facilement. Les fils du dialogue pourront être renoués entre hommes et femmes de bonne volonté. Les gestes de paix pourront se multiplier. Les voies d'une nécessaire coopération pourront être de nouveau explorées. Le retour chez elle de la combattante des droits de l'homme Flora Brovina est une première illustration d'importance de ce contexte nouveau, qui ouvrira la voie à une résolution rapide de la question des prisonniers et des disparus, dans son ensemble. Appelons de nos voeux la poursuite de ces évolutions encourageantes. Conformément à nos attentes, elles permettront d'édifier le Kosovo sur la base du droit et de la justice.

Monsieur le Président, vous me permettrez de conclure sur un mode plus personnel, en disant à Bernard Kouchner l'admiration et l'affection des Français présents dans cette salle envers celui qui par son action, tout au long de sa vie – et depuis un an et demi au Kosovo – a servi avec générosité, panache et efficacité les idéaux de la Charte. Parfois, l'action d'un homme peut faire la différence. Bernard Kouchner, au Kosovo, en a fait la démonstration magnifique. Qu'il en soit remercié.

Le Président (*parle en anglais)* : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Autriche. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Pfanzelter (Autriche) *(parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole en ma qualité de Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de parler au Conseil de la situation au Kosovo, à la suite des élections tenues le 28 octobre.

D'emblée, je voudrais remercier M. Kouchner pour son exposé vibrant et pour ses efforts inlassables de ces derniers 16 mois. En évaluant la performance de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), nous devons tenir compte du fait que cette mission accomplit son travail dans des circonstances extrêmement difficiles, à la fois au plan matériel et au plan politique. Elle doit faire face au manque de personnel et au manque de fonds. Cette opération est unique dans l'histoire des Nations Unies. Nous admirons énormément le dévouement de M. Kouchner et de son personnel.

Pour ce qui est des élections dont a parlé M. Kouchner dans son exposé, j'ai l'honneur de lui transmettre officiellement la sincère reconnaissance du Ministre des affaires étrangères, Président en exercice de l'OSCE, Benita Ferrero Waldner, pour l'excellente coopération entre les Nations Unies et l'OSCE. La mission de l'OSCE au Kosovo est un élément clef de la MINUK, et elle est prête à continuer de jouer son rôle.

Étant donné les circonstances, l'organisation des premières élections municipales au Kosovo a été une tâche extrêmement difficile qui a exigé la coopération étroite et entière de tous les intervenants internationaux. Tout a dû être préparé à partir de la case départ, et l'enjeu était important. L'éruption de la violence, un taux de participation peu élevé et des problèmes dans la procédure de vote auraient pu mettre en danger le processus de démocratisation et la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999). Or, ces élections ont été exemplaires. Il y a eu un taux de participation élevé de presque 80 %, un très faible pourcentage de bulletins nuls, quelques cas mineurs de fraude ou de manipulation et aucun incident violent. Par leur comportement, les Kosovars ont manifesté clairement et de façon inconditionnelle leur engagement envers la démocratie. De même, en acceptant les résultats des élections, les partis politiques ont manifesté une maturité démocratique encourageante.

Permettez-moi de souligner que l'Autriche, en tant que Président en exercice de l'OSCE, est très satisfaite de la tenue des élections. La victoire impressionnante d'Ibrahim Rugova de la Ligue démocratique du Kosovo montre clairement l'adhésion des Albanais du Kosovo à une politique modérée. Compte tenu des changements démocratiques qui se sont produits à Belgrade, nous pensons que cette décision pourra déboucher sur un nouveau dialogue fructueux entre Pristina et les nouvelles autorités de Belgrade.

Pour ce qui est de la représentation démocratique des minorités au Kosovo, l'OSCE appuie les représentants minoritaires cooptés dans les conseils municipaux par M. Kouchner. C'est là une façon d'assurer l'édification d'une société vraiment multiethnique au Kosovo. Dans la phase préélectorale, l'OSCE et la MINUK avaient essayé de convaincre les Serbes et les Turcs du Kosovo de participer à l'enregistrement des électeurs et de prendre part aux élections locales. Manifestement, ils se sont heurtés à beaucoup de résistance. À présent, cependant, les changements démocratiques à Belgrade ont entraîné une nouvelle orientation parmi les Serbes du Kosovo, qui ont d'ailleurs fait les premières démarches auprès de la mission de l'OSCE au Kosovo. On a l'impression qu'ils seraient éventuellement disposés à se faire inscrire et à participer aux élections partielles.

Ce sont là des signes engageants pour l'avenir. Mais beaucoup dépendra du fonctionnement des assemblées municipales, surtout pour ce qui est du traitement des minorités.

Pour ce qui est de ces minorités en général, la situation de la sécurité doit à tout prix être améliorée. La liberté de circulation doit être garantie. Les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays doivent être en mesure de rentrer chez eux.

Manifestement, l'avenir du Kosovo est encore loin d'être réglé. Les développements positifs dans la région et le succès d'élections démocratiques sont cependant un jalon dans la recherche d'une solution durable.

Le Président *(parle en anglais)* : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la République fédérale de Yougoslavie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Mladenović (République fédérale de Yougoslavie) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, Bernard Kouchner, pour son exposé.

Le problème du Kosovo et de la Metohija est de la plus grande importance pour la République fédérale de Yougoslavie. En fait, c'est plus que cela. C'est l'un des problèmes qui concerne le destin de mon pays. Alors que le Conseil examine les moyens de traiter ce problème, dans ma déclaration, je me limiterai à attirer son attention seulement sur ce que la République fédérale de Yougoslavie considère de la plus haute importance.

Tout d'abord, le nouveau Gouvernement de mon pays souscrit pleinement à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et la considère comme la principale et unique base d'une solution juste et durable.

Deuxièmement, les profonds changements démocratiques qui sont intervenus en Yougoslavie ont assuré la pleine participation des représentants légitimes de la République fédérale de Yougoslavie à l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, qui ne peut pas avoir lieu sans la participation de mon gouvernement.

Troisièmement, à ce point, il est d'une extrême importance de procéder d'urgence à une mise en oeuvre complète et cohérente de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Dans la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999), voici quelles sont les priorités d'une particulière importance.

La première priorité est la création d'un environnement sûr et le retour de tous ceux qui ont fui le Kosovo et la Metohija. Interdépendantes comme elles le sont, ces deux conditions préalables sont la clef d'une préservation du caractère multiethnique du Kosovo et de la Metohija, ainsi que d'une normalisation de la situation dans la province.

La deuxième priorité est de conclure un accord sur le statut de la présence internationale au Kosovo et en Metohija. Les problèmes liés au statut des membres de cette présence seraient ainsi régis par certaines règles et les conditions nécessaires seraient créées pour une coopération complète entre la République fédérale de Yougoslavie et, d'autre part, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR). Mon pays est prêt à entamer le dialogue et la coopération avec les représentants de la communauté internationale.

La troisième priorité est d'apporter une solution juste pour chaque détenu et de faire la lumière sur le destin des personnes disparues. Cela renforcerait la confiance et faciliterait la réconciliation.

La quatrième priorité est la tenue prochaine d'élections en République yougoslave de Serbie, ainsi que dans le territoire du Kosovo et de la Metohija.

La cinquième priorité est le retour d'un contingent limité de l'armée et de la police yougoslaves au Kossovo et en Metohija.

La sixième priorité est de trouver une solution au statut des bureaux de représentation paradiplomatique au Kosovo et en Metohija, conformément à la Convention de Vienne et dans le respect de la souveraineté de la République fédérale de Yougoslavie.

Aux yeux de ma délégation, ces priorités et d'autres dispositions de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité sont les problèmes fondamentaux qui détermineront le cours des événements.

Ma délégation est aussi consciente de ce que la résolution 1244 (1999) contient des dispositions relatives à d'autres problèmes, y compris les négociations politiques sur le statut final du Kosovo et de la Metohija. Nous jugeons prématuré d'aborder ces problèmes à un moment où les problèmes fondamentaux ne sont pas encore résolus. En effet, bien qu'il soit résolu et prêt à traiter ces problèmes, le Gouvernement de mon pays estime que dans les circonstances d'extrême insécurité actuelles et en l'absence des conditions permettant le retour massif des personnes déplacées au Kosovo et en Metohija, ces problèmes seraient difficiles à régler. Comme l'expérience l'a montré, des solutions appropriées et justes sont difficiles à dégager quand on traite les problèmes politiques majeurs d'une façon simpliste et hâtive et sans avoir égard aux différents intérêts en présence.

C'est pour cette raison que le Président Vojislav Kostunica et le nouveau Gouvernement démocratiquement élu en République fédérale de Yougoslavie appellent la communauté internationale à examiner à fond et avec prudence la question du Kosovo et de la Metohija, et conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. De même, dans la recherche de la meilleure solution possible, il serait très utile d'assurer une large coopération avec la communauté internationale et d'autres parties et États intéressés.

La République fédérale de Yougoslavie attache la plus grande importance à sa souveraineté et à son intégrité territoriale, ce qui est l'une des dispositions de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Ce disant, nous sommes disposés à travailler en vue d'une autonomie substantielle au Kosovo et en Metohija, et nous le ferons. Cela assurerait à tous ses résidents – Serbes, Albanais et autres – une existence prospère et pacifique. Toute solution en dehors de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité implique des conséquences imprévisibles non seulement pour le Kosovo et la Metohija et la République fédérale de Yougoslavie, mais aussi pour la région dans son ensemble. Aux yeux de ma délégation, le renforcement des processus démocratiques dans tous les pays de la région, la promotion de la collaboration régionale et la perspective plus grande encore de rejoindre le processus actuel d'intégration à l'Europe contribueront à créer un meilleur climat dans la région et à faciliter la recherche de solutions aux problèmes existants.

La République fédérale de Yougoslavie et ses nouveaux dirigeants sont ouverts à la coopération et la négociation sur tous les problèmes. Ils souhaitent traiter les problèmes en suspens à travers le dialogue et dans un esprit d'ouverture, de tolérance et de bon voisinage, en respectant pleinement les intérêts de tous. À cette fin, ils sont déterminés à préserver la démocratie en République fédérale de Yougoslavie et à travailler en faveur d'un Kosovo et d'une Metohija pacifiques et prospères.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Albanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à prendre la parole.

M. Nesho (Albanie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous féliciter, M. le Président, pour l'excellent travail que vous avez accompli durant les débats de ce mois au Conseil de sécurité. Le débat d'aujourd'hui au Conseil se déroule dans le contexte d'une nouvelle situation d'optimisme qui montre mieux les excellents résultats auxquels sont parvenues la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et d'autres institutions internationales au Kosovo.

Les élections municipales qui se sont déroulées librement et démocratiquement au Kosovo en octobre dernier ont clairement montré que l'engagement global de la communauté internationale, les résolutions du

Conseil de sécurité et les efforts remarquables des Nations Unies ont amené les résultats escomptés en ce qui concerne la création d'institutions démocratiques, la reconstruction du pays et la confiance inspirée à la population à l'égard de l'action de la communauté internationale. En même temps, les élections ont prouvé que les Kosovars sont capables de construire leur avenir et leur démocratie.

Permettez-moi d'exprimer notre reconnaissance et de remercier chaleureusement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Bernard Kouchner, pour son travail excellent et visionnaire au service du peuple du Kosovo et dans la défense du souhait exprimé par la communauté internationale en faveur de la paix et la stabilité dans les Balkans. M. Kouchner, les représentants des autres organisations internationales au Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) ont justifié, par leurs remarquables résultats, la profonde certitude de la communauté internationale qu'elle pourrait contribuer à résoudre un des conflits européens les plus durs, qui, des années durant, a été facteur de tension et de guerre.

Nous pensons que la création d'organes municipaux représentant toutes les communautés au Kosovo contribuera à accroître les responsabilités des représentants du Kosovo envers une administration institutionnelle et démocratique, sous la supervision de la MINUK. Les résultats prometteurs de ces élections, et la meilleure compréhension par toutes les forces politiques au Kosovo du besoin d'institutionnaliser une société n'excluant personne, multiethnique et pluriculturelle, amèneront logiquement à tenir des élections générales au Kosovo dans un avenir proche. En respectant les droits de la population à l'autonomie et en acceptant le processus naturel de consolidation de la nouvelle démocratie, la tenue d'élections générales au Kosovo constituera une initiative visionnaire de la communauté internationale, qui atteindra l'objectif fixé d'une solution à long terme au problème et contribuera à la stabilité générale dans les Balkans.

La récente évolution de la situation en République fédérale de Yougoslavie et la victoire des forces démocratiques en Serbie créent l'espoir qu'une nouvelle ère de compréhension et de coopération va commencer en Europe du Sud-Est. L'Albanie est prête à coopérer avec toutes les institutions démocratiques qui visent l'intégration des Balkans, la création de la paix et de la stabilité régionales et l'avènement d'une société démocratique et libre qui envisage de s'associer aux États membres de l'Union européenne.

Il est très important pour la République fédérale de Yougoslavie et ses nouveaux dirigeants démocratiques, en tant que dernier pays à rejoindre la communauté des pays démocratiques des Balkans, d'exprimer ouvertement son souhait de souscrire dès que possible au nouveau principe de démocratie en démantelant la tragique politique nationaliste du régime criminel de Milosevic, et en respectant les droits de l'homme et les droits fondamentaux des peuples à l'autonomie et à l'autodétermination.

En coopérant avec les institutions internationales, telles que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, en libérant tous les prisonniers politiques albanais emprisonnés dans des prisons serbes et en punissant les auteurs du génocide au Kosovo et ailleurs en ex-Yougoslavie, le nouvel État yougoslave exprimera clairement sa volonté de coopérer avec les autres pays des Balkans et inspirera aux peuples de la région confiance en vue de nouvelle possibilité de coopération solide et précieuse.

Depuis un certain temps, de nombreux milieux politiques et des diplomates du monde entier discutent du futur statut du Kosovo. L'Albanie est d'avis que ce statut sera raisonnablement décidé plus tard, lorsque les institutions démocratiques du Kosovo auront été consolidées. Les efforts visant à trouver une solution partielle, influencée par le goût vif des changements rapides, ne créera pas de solution durable et ne justifiera pas tous les efforts déployés depuis longtemps par la communauté internationale dans les Balkans.

Sachant qu'il est difficile de trouver dans les Balkans un dirigeant démocratique comme le Président Havel, quelqu'un qui perçoit la démocratie comme un système dont tous bénéficient, la paix sera le mieux servie par des solutions au statut final du Kosovo qui soient globales, mûres et durables au statut final du Kosovo et qui tiennent compte du droit légitime des Albanais du Kosovo à l'autodétermination et à l'indépendance.

En résumé, nous vivons une ère nouvelle, avec de nouveaux dirigeants et de nouvelles réalités, mais ce dont nous avons tous besoin aujourd'hui est une volonté politique, la responsabilité et le courage d'accepter la réalité irréversible des Balkans.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Kouchner qui souhaite certainement répondre aux questions qui lui ont été posées.

M. Kouchner : Merci, Monsieur le Président, d'avoir dirigé cette très importante et très intéressante séance. Je vais m'efforcer très brièvement de répondre à quelques uns d'entre les membres du Conseil de sécurité.

Je voudrais remercier Richard Holbrooke pour ce qu'il a dit de très positif sur le comportement de cette mission des Nations Unies et sur les élections, et je voudrais qu'il sache combien j'ai apprécié son jugement personnel sur chacun d'entre nous. La manière aussi dont il a présenté les Kosovars, ceux dont on parle tant et qu'on ne voit jamais.

Les Kosovars, ce ne sont pas seulement les dirigeants politiques et je suis heureux qu'il y ait dans cette salle une dame qui est la *cohead*, puisqu'il y a deux têtes dans chacun des départements, une tête internationale et une tête nationale. Cette jolie tête nationale représente le département de démocratisation. Je suis heureux qu'elle soit là ainsi que l'éditeur, le coéditeur du journal le plus important, le plus largement diffusé au Kosovo. Je suis heureux qu'il soit là car la personnification de cette démocratie naissante gagne en les contemplant.

À Monsieur l'Ambassadeur du Bangladesh, je dirais que son appréciation de ce que nous avons appelé notre *outreach campaign* est très importante pour moi et je suis heureux également que soit ici présent celui qui a mené cette campagne. La campagne nous a permis de rencontrer non seulement les dirigeants politiques mais les hommes et les femmes du Kosovo, qui venaient poser des questions très franchement, très ouvertement, souvent très brutalement, dans toutes les villes du Kosovo.

Nous avons beaucoup appris sur la réalité qui est souvent loin des croyances, loin des idées reçues, loin des idées toutes faites. Les Kosovars ne sont pas un peuple de mafieux. Il y a à propos de la mafia d'ailleurs bien des choses à dire et dans bien des pays. Alors, je n'entamerai pas ce débat ici. Cela prendrait du temps et donnerait à mon intervention un caractère non diplomatique. Je m'en garderai bien. La mafia n'est pas toujours où on la croit. Elle n'est pas toujours en relation avec des implications économiques; parfois aussi, elle est violation des droits de l'homme et violation des règles démocratiques. Merci donc à l'Ambassadeur Holbrooke d'avoir rappelé la vivacité avec laquelle la communauté kosovare, dans son entier, était tendue vers la démocratie; et merci à M. Chowdhury d'avoir dit combien il croyait en cette société.

Je dirais à Monsieur le représentant de la Russie avec franchise et amitié: nous n'avons jamais été d'accord, sauf le jour où ici, à ce Conseil de sécurité, et lors d'un déjeuner dont je me souviens, nous avons ensemble, Monsieur le représentant de la Fédération de Russie, décidé de ces élections municipales. Nous en avons décidé ensemble, tous ensemble – tout le monde était d'accord – et donc nous les avons faites. Je comprends vos objections et j'en prends bonne note. Parfois j'ai l'impression, en vous entendant, Monsieur l'Ambassadeur, que selon l'expression en cours dans mon pays : vous êtes plus royaliste que le roi. Mais je tiens compte de vos observations avec beaucoup d'intérêt et je m'efforce de m'y conformer. Mais voilà, vous jugez que la manière dont nous, la communauté internationale dont vous faites partie ô combien, a mis en oeuvre la résolution 1244 (1999), est « partielle et insatisfaisant ».

Je n'ai pas le temps et même pas le goût de vous demander de faire référence à toutes les missions de maintien de la paix à travers le monde, Monsieur le représentant de la Fédération de Russie. Derrière les numéros des résolutions, il y a des hommes, des réalités humaines, des choses qui ne sont pas contenues dans ce papier froid et indispensable qu'est une résolution. Comme vous, j'aurais voulu mettre en oeuvre l'ensemble de la résolution. Elle sera mise en oeuvre.

Mais je demande au représentant de la Fédération de Russie de regarder ce qui se passe au Moyen-Orient, tout était fait, la négociation était entamée et, 25 ans après, nous assistons à un tragique retour de l'histoire, tout est difficile. Regardez les résolutions qui ont 25 ans d'âge, comme celle qui insistait sur la séparation entre le Liban et l'État d'Israël; il a fallu 25 ans pour les mettre en oeuvre. Pourquoi demander que la résolution 1244 (1999) soit mise en oeuvre entièrement tout de suite? Je comprends votre sentiment mais je crois que cela n'est pas possible, ni raisonnable. Je pense que ce qui est possible et raisonnable a été fait – certainement avec des erreurs, je reconnais les erreurs. Lorsque le représentant de la Fédération de Russie nous demande que le représentant de la Fédération yougoslave sollicite avec modération – et je l'en remercie – le retour des forces armées sur le territoire,

comment peut-il croire que cela soit possible, un an et demi après la guerre? Je crois qu'il faut donner du temps au temps pour que nous puissions réaliser la mise en oeuvre de la paix. Mais je comprends l'impatience du représentant de la Fédération de Russie.

Je voudrais également rectifier quelque chose qui a été mentionné à plusieurs reprises. Les représentants ont parlé de la non-participation des minorités mais, en dehors de la majorité des Serbes, ce que je déplore, mais encore une fois, ils ne se sont pas déplacés pour des raisons politiques – je connais les gens qui sont allés s'inscrire à Leposavic en particulier, je les connais presque un par un. Le mouvement a été arrêté chez les Serbes parce que sinon, on les malmenait. On est venu les empêcher de venir s'inscrire, tenez-en compte. Mais les autres minorités ont toutes participé, vous parlez des Turcs, mais ils ont participé, à l'exception du parti dominant qui n'avait pas accepté ce qu'il vient d'accepter maintenant, à savoir que le turc soit la troisième langue officielle du Kosovo, comme s'il était possible d'introduire une troisième langue officielle – deux, c'est déjà beaucoup. Cela n'était pas possible, nous avons négocié, nous sommes allés à Ankara, cela a été accepté, hélas, l'enregistrement était terminé et nous n'allions donc pas le rouvrir, malgré notre bonne volonté. La prochaine fois, nous nommerons, avec leur assentiment – et cela a été accepté – les représentants du parti qui n'a pas participé au vote, à l'intérieur des conseils municipaux. Je ne voyais pas comment m'y prendre autrement. Sinon, nous aurions été à la merci de ceux qui ne voulaient pas de la manière démocratique la plus ouverte et la plus internationale qui était proposée et nous aurions dû suspendre les élections parce qu'une minorité de la minorité n'en voulait pas. Je conviens du fait que les droits des minorités doivent être respectés, mais s'il vous plaît, respectons aussi les droits de la majorité. Ces élections seront corrigées, je vous l'assure, par d'autres votes et, sans doute, par la nomination d'un certain nombre des représentants de ces minorités dont vous avez parlé.

Je voudrais également préciser au représentant de la Fédération de Russie que la Commission militaire mixte dont il a parlé fonctionne bien. Nous nous voyons très régulièrement, beaucoup de difficultés ont été aplanies grâce à cette Commission.

Quant au dialogue sur le fond avec les Serbes, ce dialogue a commencé, nous nous sommes rencontrés au moins quatre fois maintenant. Des représentants de la MINUK sont allés à Belgrade et je vous l'ai déjà dit hier, des représentants très proches de M. Kostunica – parmi lesquels son Directeur de cabinet – sont venus au Kosovo. Nous n'en sommes qu'au début. Le dialogue ne sera sans doute pas facile avec les Albanais du Kosovo ou avec les minorités mais, avec la MONUK, il est d'ores et déjà bien entamé. Nous devons nous rencontrer bientôt à Zagreb au sommet de l'Union européenne qui est prévu le 24 décembre prochain. Tout n'est pas parfait, je vous l'accorde et certainement pas la question du retour.

Nous ne sommes pas arrivés – je le dis en votre nom car c'est vous qui êtes en cause, pas seulement moi – à changer les mentalités et à effacer le souvenir des souffrances en un an et demi. Cela prendra du temps. Nous n'avons pas réussi à changer les hommes et les femmes des Balkans qui, depuis des siècles, entretiennent vis-à-vis de l'isolement, vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de l'environnement, des relations très tendues et très difficiles. Cela viendra, les gens qui connaissent ces pays savent que, sans doute, il nous faudra être patients car cela prendra du temps. Je comprends les objections de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie et je pense que nous en avons tenu compte.

Je remercie le représentant du Royaume-Uni, j'ai pris note de sa modération pour ce qui est des élections serbes qui devraient, le 24 décembre, permettre la création d'un parlement en Serbie dont je comprends et partage la nécessité et l'importance pour M. Kostunica et pour la démocratie. Ne croyez pas que je sois indifférent à cela, au contraire, j'y apporterai tout le soutien dont je suis capable. Des arrangements doivent intervenir – j'ai bien noté le mot, j'apprécie ce ton modéré – et nous allons, après le refus technique que je vous ai opposé – faire en sorte que ces arrangements voient le jour. Pourquoi pas? Pour ce qui est de la tenue d'élections au plus tôt, j'ai également pris note de la remarque de l'Ambassadeur du Royaume-Uni et je l'en remercie.

Au représentant du Canada qui n'a jamais ménagé, pas plus d'ailleurs que le représentant du Royaume-Uni, son soutien et sa présence sur le terrain, je dirai que je partage son sentiment – comme le représentant du Royaume-Uni l'a également indiqué. La question du statut futur sera envisagée par le biais de la négociation, et plus tard. On ne peut pas précipiter les événements, je crois que ce serait une erreur et je vous re-

mercie d'avoir fait allusion à la nécessité de maintenir l'autorité du Tribunal international. Il n'y aura pas de paix en effet sans la justice. Il est extrêmement difficile d'établir la justice, la loi et l'ordre dans cette région des Balkans pour des raisons culturelles et à cause des souffrances récentes.

Je dirai au représentant de la Chine que les Turcs et les autres groupes minoritaires ont également participé aux élections. Tout n'est pas parfait mais je voudrais bien connaître parmi les pays ici représentés, quelle est l'élection dernière qui, chez vous, a permis le vote de 80 % de la population? En tout cas, dans mon pays, que je salue et que j'aime, le dernier vote a vu une participation de 23 %. Je bats donc ma propre coulpe. Le résultat a été plutôt satisfaisant mais rien n'est parfait. Et au représentant de la Chine, je rappellerai que le dialogue se fait à deux et que nous y travaillons. Mais lorsqu'une seule des parties veut bien dialoguer, les conditions ne sont alors pas encore réunies pour permettre ce dialogue.

Je remercie l'Argentine et je connais le rôle qu'elle joue dans la région, j'ai rencontré nombre de ses représentants et je remercie son Ambassadeur des remarques qu'il a faites.

Je remercie également la Malaisie d'avoir fait allusion à l'Ambassadeur Amneus, l'Envoyé spécial chargé des personnes privées de liberté, qui a joué un rôle remarquable en se rendant ces jours derniers à Belgrade pour visiter les prisons dans lesquelles des détenus albanais étaient en danger, dont Mme Flora Brovina dont la libération a été saluée par tous les représentants, ce dont je les remercie. Je remercie surtout – comme je l'ai déjà fait officiellement – M. Kostunica, d'avoir autorisé cette libération. L'Ambassadeur Amneus a joué un rôle important et utile.

Je dirai à la Tunisie que nous avons engagé la réforme du système judiciaire même si cela est encore insuffisant. Mais tout cela est très difficile à réaliser, j'ai été un militant des droits de l'homme et je le suis encore, j'ai rédigé de nombreux rapports et fait de nombreuses critiques, mais il est plus facile de critiquer que d'accomplir. Et de temps en temps, lorsque nous lisons des rapports critiques sur nous-mêmes, nous sommes un peu désolés que les critiques ne mettent pas parfois la main à la pâte. Nous souhaiterions qu'ils soient avec nous et qu'ils nous fassent des propositions, eux aussi.

Nous avons nommé des juges, mais nous avons également commis l'erreur – nous en avons fait d'autres, j'en conviens avec le représentant de la Russie – de ne pas faire appel dès le début à des juges internationaux, c'est vrai. Nous avons nommé des juges albanais. La tradition, les menaces, la proximité des tortures et des morts, le fait que les fosses communes n'aient pas encore été toutes ouvertes, tout cela concourt à faire que la justice est imparfaite, c'est vrai. Et que doit faire le représentant spécial lorsqu'il sait par exemple que de sérieux soupçons pèsent sur une personne, que son intime conviction le pousse à maintenir en détention des personnes au sujet desquelles les juges nommés par moi-même n'ont rien décidé d'autre que de les relâcher?

Que fait-on dans ce cas-là? On suit ceux qui critiquent les droits de l'homme et on permet que la situation en matière de sécurité empire et que les gens qui ont eu des morts dans leur famille soient furieux et cherchent à se venger? C'est difficile d'imposer très rapidement la loi et l'ordre dans un pays qui ne les a jamais connus.

Avec mon ami Sergio de Mello, nous avons, lors d'une séance qui était présidée par Mme Louise Fréchette, tiré les leçons de la façon quelque peu brutale avec laquelle nous devons faire face à cette absence de loi et d'ordre. Les missions des Nations unies devraient venir avec une espèce de kit pour la loi et l'ordre, une espèce d'autorité renforcée pour imposer dans un premier temps la loi et l'ordre. Il faudra perfectionner ces missions de maintien de la paix.

Je remercie le représentant de la Tunisie d'avoir dit, en tout cas, que le moratoire était nécessaire afin que pendant l'hiver les retours ne s'effectuent pas en grand nombre à partir de l'Europe.

À la représentante de la Jamaïque, je voudrais exprimer ma satisfaction de l'avoir entendue dire – elle qui connaît bien la situation – que les choses avaient évolué et que cette mission était un modèle pour l'ONU. Je ne l'ai pas pris personnellement, étant de nature plutôt pessimiste, mais je la remercie profondément au nom de toute l'équipe. Je la remercie également d'avoir rappelé que nous avons ouvert un centre à Pristina permettant d'accueillir les familles des détenus et des personnes disparues.

Le droit à la gouvernance, comme l'a dit le représentant de la Namibie, est un très beau concept et une très belle phrase. Il s'est opéré un rapprochement des

groupes et des comités comme l'a souligné, à juste titre, le représentant du Mali. Dans tous les comités, il y a énormément de gens qui travaillent et tous les groupes, Monsieur l'Ambassadeur, sont représentés. Le groupe qui se consacre au retour des Serbes constate que toutes les organisations serbes sont maintenant réunies pour que ce retour ait lieu. Ce groupe ne travaille bien sûr pas seulement avec les Serbes mais aussi avec la MUNIK et les autres représentants.

Je suis d'accord avec nombre de remarques faites par l'Ambassadeur d'Ukraine. Je dirais simplement que le mot « boycott » ne me paraît pas convenir. Il y a véritablement une peur physique de s'inscrire. Bien entendu, certains des Serbes qui ont refusé de participer étaient politiquement motivés. C'est leur droit et cela est tout à fait compréhensible. Mais de nombreux Serbes avec qui nous travaillons tous les jours, et qui souhaitaient voter, n'ont pas pu le faire parce qu'ils en ont été brutalement empêchés et là ce n'était plus, je crois, du boycott.

Le dialogue avec Belgrade – merci d'avoir souligné sa nécessité – est très largement entamé et nous efforcerons de l'élargir dans la limite des possibilités, comment dirais-je, techniques et pratiques, de réussir, de faire quelque chose qui soit visible. Car nous ne voulons pas agir contre la majorité des populations albanaises qui nous suivent avec beaucoup d'attention et qui pour le moment, ne souhaitent pas encore, hélas – mais cela viendra – dialoguer directement avec Belgrade. Très vite, j'en suis sûr, grâce sans doute à des représentations élues, ce dialogue pourra être plus direct.

Aux représentants de l'Europe, et de tous les pays qu'il a cités qui ne sont pas encore membres de l'Union européenne, je voudrais dire merci pour cette déclaration, pour le retour des Serbes et pour l'aide que l'Europe nous apporte, cette aide matérielle, plus importante que toutes les autres ainsi que pour l'aide morale. Permettez-moi aussi de dire à mon ami, Jean-David Levitte, combien j'ai apprécié la note personnelle qu'il a tenu à ajouter à la fin de sa déclaration officielle.

J'en viens maintenant très rapidement aux trois déclarations suivantes. À l'Autriche, Présidente de l'OSCE, je voudrais dire combien nous avons apprécié de coopérer étroitement avec l'OSCE car, sans elle, il n'y aurait pas eu d'élections. C'est à la MINUK et à l'OSCE qui ont travaillé ensemble – ces gens qui étaient nuit et jour en parfaite harmonie, malgré des difficultés et des conflits bien entendu – que nous devons la réussite de ces élections.

Je voudrais dire un mot tout particulièrement au représentant de la Fédération yougoslave. D'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur, d'avoir adopté ce ton modéré. Je vous remercie de votre déclaration et de la façon dont vous l'avez prononcée. Il y a des points – je ne suis pas seul car bien entendu, les Kosovars, toutes communautés confondues, seront présents dans nos dialogues – qui devraient pouvoir être réglés entre nous très rapidement. D'autres questions prendront plus de temps mais ce qui est essentiel dans ce que vous avez dit c'est que vous acceptez la résolution 1244 (1999). Bien entendu, ce n'est pas une nouveauté. Le Président Kostunica l'avait dit. Mais les dirigeants albanais et serbes du Kosovo ont ensemble accepté et signé ce document. Donc maintenant que la résolution 1244 (1999) est mutuellement acceptée, je crois que vraiment le chemin se dégage. Je sais que ce sera long et difficile mais je sais aussi que nous arriverons à une entente sur l'essentiel.

Je suis partisan du retour. Tout le monde, tous les Albanais du Kosovo, toutes les minorités du Kosovo sont partisans du retour de toutes les communautés. Seulement voilà, encore une fois – et je ne dis pas ça seulement au représentant de la Russie, mais à vous tous – il y a loin de la coupe aux lèvres. Ce n'est pas parce que nous souhaitons le retour que la sécurité est assurée pour le retour, et c'est pourquoi cet assassinat des quatre Ashkjali nous a percé le coeur. Il nous faut absolument assurer une sécurité suffisante pour que ce ne soit pas un fiasco et pour que les vies ne soient pas mises en péril. Nous y travaillons.

Je ne veux pas vous accabler avec des statistiques, mais la sécurité est incommensurablement mieux assurée qu'au début, et certaines semaines – une semaine pendant la campagne électorale – nous n'avons eu qu'un seul meurtre. Jamais cela ne s'était vu. Rappelez-vous, il y en avait 50 par semaine au début. Donc, ça va mieux mais ce n'est pas suffisant. En tout cas, nous devons pouvoir travailler pour créer des conditions plus sûres pour le retour.

Je ne comprends pas très bien – et je crois que cela sera difficile – ce que vous souhaitez comme accord entre la KFOR et la MINUK pour un statut de mission diplomatique. Ça, je ne comprends pas très bien. Pour ce qui est des détenus et des personnes dis-

parues, depuis la visite d'hier, tout est possible, y compris – si la loi d'amnistie est votée assez rapidement – la libération d'un nombre important de détenus. En tous cas, nous sommes en contact permanent et étroit.

Je dis mon opinion sur le retour des forces armées. Je sais que cela figure dans la résolution 1244 (1999), en nombre limité. Je ne crois pas cela soit possible pour le moment. Pas encore pour le statut final. Je partage votre sentiment, mais il faut que cela soit réalisé dans la négociation. J'ai apprécié la manière dont vous avez cité l'« autonomie substantielle » comme objectif de la résolution 1244 (1999), et je crois que sur cette partie très délicate, nous pourrons sans doute avancer.

Je remercie le représentant de l'Albanie non seulement pour sa coopération, souvent offerte par Tirana, mais également d'avoir cité le Tribunal international et la nécessité d'attendre pour qu'un statut final soit proposé à la fin et non pas au début du processus de paix.

Monsieur le Président, je vous remercie beaucoup. Pardonnez-moi d'avoir été un peu long. Je voulais essayer de répondre à tout le monde, et je comprends très bien que quelques divergences persistent sur l'une des opérations les plus difficiles du monde.

Le Président *(parle en anglais)* : Je remercie M. Kouchner pour les réponses très claires et détaillées qu'ils nous a fournies.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité demeure saisi de la question.

La séance est levée à 13 h 40.